

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple. | | |

LE MONDE ILLUSTRÉ

3ème année, No 133—Samedi, 20 novembre 1886
Bureaux : 30, rue St-Gabriel, Montréal

LE No. **5** CENTS

ABONNEMENTS :
Six mois : \$1.50. — Un an : \$3.00



PAUL BERT, RÉSIDENT GÉNÉRAL DE FRANCE AU TONQUIN, DÉCÉDÉ LA SEMAINE DERNIÈRE

LE MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 20 novembre 1886

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-nous, par Léon Ledieu.—La notion du temps.—Les Canadiens des États-Unis : l'Hon. L. J. Martel.—Nos Illustrations.—Théâtres et amusements.—La mode pratique.—Du Niger au Soudan Central.—Choses et autres.—Rébus.—Feuilleton : Jean-Jeudi (suite).

GRAVURES : Paul Bert, résident général de France au Tonquin, décédé.—La donation à la France du château de Chantilly, par le duc d'Aumale.—Voyage dans l'Afrique équatoriale.—Rébus.—Gravure du feuilleton.

Primes mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	350
2me "	25
3me "	15
4me "	10
5me "	5
6me "	4
7me "	3
8me "	2
86 Primes, à \$1	86

94 PRIMES \$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.



Nous les ans, à pareille époque, je ne manque jamais, le soir, quand le temps est clair, de prêter une attention toute particulière à ce qui passe en haut, au-dessus de nous, dans ce qu'on est convenu d'appeler le ciel.

C'est qu'en effet le spectacle des nuits de novembre est plus resplendissant encore que d'ordinaire, car c'est une des époques où une main invisible trace des milliers de traits d'or dans l'immensité, et que les cieux semblent s'animer.

Les étoiles filantes rayonnent de toutes parts et semblent autant de clous d'or qui se détachent de la voûte céleste, puis disparaissent tout à coup.

. De tout temps, ces météores ont beaucoup préoccupé les esprits. On croyait voir en eux un présage du vent ou l'annonce d'un événement.

Les étoiles filantes n'ont rien de commun ni avec la destinée des hommes ni avec les souffles qui poussent les nuages et soulèvent les mers.

Ces clartés passagères et inconstantes viennent de plus haut et de plus loin.

C'est l'astronome Chladin qui, le premier, émit l'hypothèse que les étoiles filantes étaient des corps dispersés dans l'espace où se meuvent les planètes, à la surface desquelles ils tombent de temps en temps, attirés par celles-ci, et pénètrent dans leur atmosphère.

Mais une telle idée ne fut pas accueillie, et au lieu de recourir à ces corps errants dans les espaces planétaires, Laplace et son école se contentèrent d'attribuer l'origine de ces corps à la lune.

L'opinion de Laplace fit grande sensation en Europe, mais en calculant la vitesse des météores on reconnut qu'une pierre venant de la lune, avec une telle rapidité, ne tomberait pas sur la terre, mais continuerait à cheminer.

. Il résulte de nombreuses observations faites depuis un siècle qu'il existe quatre maximums dans l'année pour les étoiles filantes, en février, mai, août et novembre.

Le maximum de novembre est le plus remarquable.

On a reconnu qu'il vient à peu près autant d'étoiles filantes du nord que du sud, mais il en vient beaucoup plus de l'est que de l'ouest.

Les astronomes ont fait des observations pour

déterminer la hauteur des étoiles filantes. Ce genre de recherches est très difficile, mais on a reconnu que c'est à dix, quinze, vingt et vingt-cinq lieues de la terre que les météores sillonnent l'espace.

Souvent ces corps, après avoir traversé notre atmosphère, tombent à la surface du sol, et presque toutes les pierres qui sont tombées depuis le commencement du siècle ont été analysées afin de connaître leur composition.

Les résultats ont toujours été à peu près les mêmes. La composition de ces pierres ne varie guère.

. Parfois, cependant, on trouve des masses de fer natif en divers points du globe, posées à la surface de terrains d'une nature différente, et on a été forcé d'admettre qu'elles y étaient tombées.

La plus remarquable de ces masses est celle dite de *Pallas*, voyageur qui, le premier, en a donné la description.

En 1749 on découvrit un riche filon de fer, au sommet d'une montagne, en Sibérie; puis, l'année suivante, à quelque distance de là, on trouva une grande masse de fer sur la bosse d'une montagne schisteuse et à la surface même du sol.

Elle pesait plus de quatorze cents livres.

. On admet aujourd'hui que l'espace est parsemé d'une quantité infinie de corpuscules qui y flottent librement, et qui sont entraînés par des courants d'une vitesse merveilleuse.

Cette hypothèse est d'autant plus raisonnable, que toujours on a constaté l'existence des étoiles filantes et des bolides, et qu'on sait que la terre passe constamment dans des régions célestes nouvelles.

Le soleil, en effet, n'est pas fixe, ainsi qu'on l'a cru longtemps, mais, comme tous les astres, comme tout ce qui existe, il est animé d'un mouvement de translation, et la terre, qui le suit, ne retombe jamais dans le même sillon.

La pluie des météores baisse ou augmente selon que la terre arrive dans des régions riches ou pauvres en corpuscules.

Les espaces infinis qui séparent les mondes ne sont donc pas entièrement vides, puisqu'ils sont semés de ce qu'on pourrait appeler de la poussière des mondes.

Il ne se passe pas de jours où il n'en tombe sur la terre. Tout cela dure depuis des milliers d'années, sans qu'on puisse assigner à ce phénomène aucune limite.

Peu de substance sans doute nous parvient ainsi jour par jour, mais ce peu se renouvelle sans cesse, et il est impossible de se faire une idée de ce que la terre a reçu de cette façon depuis son origine et de ce qu'elle est destinée à recevoir dans l'avenir.

. Je disais tout à l'heure que le soleil n'était pas fixe, et bien que cette idée semble étrange tout d'abord aux personnes peu familières avec la science, elle n'en est pas moins exacte.

Il est certain que tous les astres se meuvent et que le repos et l'immobilité n'existent nulle part.

Quand, la nuit, on voit s'avancer l'armée régulière des étoiles, gardant toujours leurs distances relatives, on y dirige avec une confiance absolue l'instrument pour déterminer les temps et les positions; et ce semble une immense horloge où rien ne se déplace jamais.

La fixité n'est qu'apparente; mais, dans ce domaine des éloignements infinis, les déplacements ne deviennent sensibles qu'après des siècles successifs et c'est pourquoi l'homme peut se servir des points du ciel comme de points fixes et immobiles.

Si je vous ai dit aujourd'hui quelques mots sur ce sujet inépuisable, c'est surtout parce que nous arrivons à une époque de l'année où l'atmosphère plus pure nous permet de mieux admirer les merveilles du ciel parsemé d'étoiles.

. Un ministre protestant, de Montréal, le Dr Stone, avant de quitter notre ville a cru devoir faire un discours d'adieux aux citoyens qui fréquentaient son église.

Rien de plus juste, à coup sûr, car il n'est pas dans l'habitude des membres d'une société quel-

conque de se quitter sans se dire quelques mots, et je vous prie de croire que je n'ai pas l'intention de blâmer ce monsieur du procédé qu'il a employé en cette occasion.

Mais j'ai constaté dans les comptes-rendus de l'affaire une chose très curieuse, très nouvelle et certainement très amusante.

C'est la découverte faite par M. Stone d'une nouvelle terre sainte.

Quel est ce nouveau coin béni? Je vous le donne en cent, je vous le donne en mille!

Cette nouvelle terre du Seigneur, cette terre sainte, nouveau modèle, c'est l'Angleterre!

Je ne m'en serais jamais douté, ni vous non plus, j'en suis persuadé, mais je crois qu'au fond, ce M. Stone n'en est pas plus convaincu lui-même que les autres.

. Avant de vous quitter, je tiens à vous annoncer que dans quelques jours LE MONDE ILLUSTRÉ commencera la publication des portraits et biographies des membres de la Législature de la province de Québec.

Deux artistes de talent mettent en ce moment la dernière main aux dessins préparés spécialement pour notre journal.

Léon Ledieu

LA NOTION DU TEMPS

J'AVAIS passé la soirée dans une maison hospitalière entre toutes. On disait de bonnes choses autour de moi; de temps en temps je plaçais mon mot: conversation tour à tour élevée, sérieuse, amusante, sans parti pris et sans arrière-pensée. La pendule accompagnait nos paroles de son tic-tac régulier. Tout à coup minuit sonne. Je me lève un peu confus: "Minuit! cela n'est pas possible." On rit autour de moi: "Sans reproche, me dit le maître de la maison, il y a trois heures que nous causons: décidément, vous n'avez pas la notion du temps." L'un me donne ma canne, l'autre mon chapeau, et mes amis me poussent dehors en répétant: "La notion du temps! Vous n'avez pas la notion du temps!"

Me voilà dans la rue, continuant seul la conversation commencée: "Oui, mes amis ont raison, je n'ai pas la notion du temps. C'est une infirmité, quelque chose comme un sens qui me manque. Mais qui donc la possède, la notion du temps? Et qu'est-ce que le temps? Un philosophe a dit que c'est une catégorie de l'esprit; un moraliste, que c'est l'étoffe dont la vie est faite. A tout prendre, j'aime mieux la définition du moraliste."

Je me dirige vers mon logis, sans trop hâter le pas. La nuit est douce; les étoiles brillent au-dessus de moi; quelquefois un gros nuage cache une partie du ciel. Je me dis que pour les astres, dans leur cours régulier, le temps est une vérité; mais que, pour l'homme, ce n'est peut-être qu'une illusion. Une année n'est pas égale à une année; une heure ne vaut pas une heure.

Je me figure le temps comme un beau livre tout blanc qui nous a été donné à notre entrée dans ce monde. Les pages seront plus ou moins remplies, comme plus ou moins remplies nos heures, nos années. C'est nous qui faisons notre vie, c'est nous qui faisons notre temps plus court ou plus long.

Et tout en marchant dans les rues silencieuses, je me mets à le feuilleter, ce livre que j'ai reçu tout blanc, aujourd'hui plus qu'à moitié rempli: que de temps passé! que de temps perdu!

Les premières pages ont été écrites avec gaieté, avec entrain. Tout cela est loin, bien loin. Parfois le sens m'en échappe. Voici tout à coup une page d'une écriture tremblée; il semble que ce mot ait été effacé par quelque larme. Pourquoi voudrais-je m'y arrêter? Est-ce le souvenir d'un acte viril, d'un effort sur moi-même? Peut-être; mais déjà une autre page est sous mes yeux.

Les feuillets glissent entre mes doigts. Des pages entières m'apparaissent toutes blanches. Et cepen-

dant j'y ai écrit quelque chose : l'encre était donc bien pâle, que tout s'est effacé? Jours monotones, jours oubliés.

Je marche toujours, et les feuillets se retournent d'eux-mêmes. Il semble que le temps se précipite. J'arrive aux pages douloureuses ; mais ici l'apaisement s'est fait. Par une sorte de loi harmonieuse qui est en nous, le souvenir heureux conserve toute sa force ; le souvenir pénible s'adoucit au fur et à mesure qu'il recule dans l'espace et le temps.

Ne puis-je un instant m'arrêter ? Non ; le livre tout entier se déroule, de plus en plus rapide. Le vent tourne les feuillets, comme il pousse les nuages au-dessus de ma tête. Des pages ont été remplies avec passion, avec colère : elles ont fait mal à nous-mêmes, peut-être aux autres. On voudrait les effacer, mais en vain. Ce qui est écrit est écrit.

Voici enfin des pages plus sereines. On les relit, sinon toujours sans tristesse, du moins sans amertume. Tâchons que les suivantes leur ressemblent ; effaçons-nous, s'il se peut, qu'elles soient meilleures.

Sur cette bonne résolution, je suis arrivé chez moi. J'essaierai de bien remplir les feuillets qui me restent ; mais combien m'en reste-t-il ? Je pense à vous, enfants, qui avez à peine rempli les premières pages. Dites-vous bien que le livre de la vie, suivant le mot du poète, est le livre suprême. Songez que ce livre, vous le feuillerez un jour, fatigués, attristés, seuls avec vous-mêmes : tâchez alors de n'avoir rien à regretter ! Efforcez-vous d'acquiescer de bonne heure cette notion du temps, précieuse entre toutes. Sur le livre de votre vie, mettez à chaque feuillet, à chaque jour, quelque chose de bon et de vrai. Jeunes gens, maîtres de l'avenir, habituez-vous à cette pensée, que les pages que plus tard vous relirez le plus volontiers, seront celles-là mêmes qui auront été les plus difficiles à écrire.

PAUL LAFFITTE.

LES CANADIENS DES ÉTATS-UNIS

L'HON. L. J. MARTEL

Nous sommes heureux de commencer aujourd'hui la publication d'une série de portraits des principaux Canadiens qui, au-delà de la frontière, font l'honneur et la gloire de notre nationalité.

Ces hommes, braves, honnêtes, patriotes, ne craignent pas, dans quelque occasion que ce soit, de prendre la défense du Canada toutes les fois qu'il est attaqué, tout en vivant en bonne intelligence avec les autres citoyens qui forment avec eux la grande nation américaine.

Parmi ces hommes, l'un des plus distingués, est sans contredit M. le Dr Martel, qui a l'insigne honneur de représenter un comté dans la législature du Maine.



Dans toutes les circonstances, soit par son journal, le *Message*, soit sur les hustings, il n'a jamais été le dernier à arborer le drapeau de notre nationalité. M. Martel a rendu au parti démocrate, ce

parti si sympathique aux Canadiens, des services importants en allant prendre sa défense et en contribuant pour une large part au triomphe du président Cleveland.

M. Martel est né à Saint-Hyacinthe, en 1847, et a fait ses études au collège de cette ville. Il reçut son diplôme de médecin à l'École de Médecine de Montréal. Depuis 1874, il habite Lewiston (Maine). Il eut l'honneur de représenter ses compatriotes à la Convention de Québec, en 1880, et à celle de Montréal en 1884. A Rutland, il fut élu vice-président de la Convention tenue l'été dernier.

L'hon. Dr Martel est un orateur distingué, un écrivain de mérite, et, par dessus tout, un patriote dans toute la force du mot.



DONATION DU CHATEAU DE CHANTILLY A LA FRANCE

Le duc d'Aumale vient de répondre en prince, et en vrai prince de la Maison de France, en digne petit-fils de Henri IV, par un de ces actes chevaleresques dont certaines races supérieures semblent avoir le privilège et le secret, au cruel et injuste ostracisme dont il est frappé.

On sait avec quel amour le glorieux vainqueur de la Smalah avait entrepris la reconstruction du château de Montmorency et des Condé, dont la Révolution avait fait table rase. Depuis quinze ans, il pour-voit sans relâche ce grand œuvre, à l'exécution duquel il avait convié les plus illustres maîtres de ce temps, sans épargner les fatigues, les soins et les millions ; tout cela dans l'unique but de léguer Chantilly à la France, ainsi qu'il le décidait, il y a plus de deux ans, en écrivant son testament. Tout en conservant au pays les admirables collections et les trésors artistiques qu'il y a réunis, il désirait, de plus, en le donnant directement à l'Institut, que ce fût un moyen de répandre, à son intention, de nouvelles largesses sur le monde des lettres, des sciences et des arts. Il n'a pas voulu que son exil, et l'amertume qu'il en éprouve, puissent nuire à cette belle et patriotique pensée. Au lieu d'effacer cette donation royale du testament où il l'avait inscrite, il en rapproche la date et la réalise dès à présent. Il étouffe les légitimes rancunes qu'il pourrait avoir contre la République et ne se rappelle que le mot émouvant qu'il disait au maréchal Bazaine, en l'interrogeant : " Au-dessus des gouvernements, il reste la France ! " et c'est à la France qu'il a songé.

Ce domaine de Chantilly, vers lequel tous les regards sont tournés aujourd'hui, est un des plus grands, un des plus magnifiques de la France ; c'est aussi un des plus anciens.

PAUL BERT

Paul Bert, dont une dépêche annonce la mort arrivée la semaine dernière au Tonquin, où il était envoyé de la France, était ministre des cultes et de l'instruction publique en France, dans le cabinet Jules Ferry.

Paul Bert, physiologiste et homme politique français, né à Auxerre (Yonne), le 17 octobre 1833, fit ses études médicales à Paris, et obtint, en 1863, le grade de docteur en médecine avec une thèse sur la *Grefte animale*, et, en 1866, celui de docteur en sciences naturelles avec une thèse sur la *Vitalité des tissus animaux*. Il entra dans l'enseignement, l'année suivante, comme professeur à la Faculté des sciences de Bordeaux et s'adonna spécialement à l'étude de la physiologie. Bientôt ses travaux furent remarqués du monde savant, et il obtint la chaire de physiologie générale à la Faculté des sciences de Paris, le 5 décembre 1869. Il y continua ses expériences touchant l'influence des modifications de la pression barométrique sur les phénomènes de la vie, et présenta sur ce sujet une série de mémoires à l'Académie des sciences, qui lui décerna, en 1875, le grand prix biennal de 20,000 francs.

Après les événements du 4 septembre 1870, M. Bert fut nommé secrétaire général de la préfecture de l'Yonne, puis, le 15 janvier 1871, préfet du Nord ; mais, il résigna cette fonction aussitôt après la démission de Gambetta comme ministre de la guerre et de l'intérieur. Aux élections de février 1871, il obtenait 10,828 voix dans le département de l'Yonne, sans s'être porté candidat.

Une élection partielle, dans le même département, le fit rentrer dans la vie politique : le 9 juin 1874, il obtint 34,113 voix.

Il se fit inscrire au groupe de l'Union républicaine et ne tarda pas à prendre une part très active aux travaux de l'Assemblée, notamment dans les questions touchant l'instruction publique : lois ou projets de lois relatifs au conseil supérieur, à la fondation de facultés de médecine à Lyon et à Bordeaux, à l'organisation de l'enseignement primaire, à la liquidation des retraites des instituteurs, etc. Il fut également rapporteur du projet de loi qui accordait à M. Pasteur une pension annuelle de 12,000 frs, comme récompense nationale. Aux élections du 20 février 1876, pour la Chambre des députés, il se présenta dans la deuxième circonscription de l'arrondissement d'Auxerre et fut élu par 8,446 contre 5,118 donné à M. Chérest, candidat conservateur.

Paul Bert a été nommé, en mars 1876, membre du comité des travaux historiques et des sociétés savantes. Élu, en décembre 1878, président de la Société de biologie, en remplacement de Claude Bernard, il fut porté aussi comme candidat au siège laissé vacant à l'Académie des sciences par le même savant et réunit 14 voix contre 40 obtenues par M. Marey, présenté déjà plusieurs fois (2 décembre 1878). Du mois d'octobre 1878 à 1879, il a représenté le canton d'Aillant au conseil général du département de l'Yonne.

Paul Bert venait de prendre possession, il y a quelques mois, de son poste de résident général de France au Tonquin.

Il est mort victime des fièvres qui ont déjà tant éclairci les rangs de l'armée d'occupation française dans ce pays.

THÉÂTRES ET AMUSEMENTS

THÉÂTRE ROYAL

L'*Australian Novelty Company* a fait son apparition au Théâtre Royal, cette semaine. Les journaux américains en avaient fait des éloges mérités, car notre public n'a pas manqué de lui donner à son tour un chaleureux accueil.

Les tours de force de M^{lle} Aimée, surnommée la " mouche humaine," et ses jeux périlleux sur le trapèze, ont quelque chose d'étonnant, aussi les spectateurs l'acclament-ils à chacun de ses actes.

ACADÉMIE DE MUSIQUE

Jeudi soir, M. Louis Jamais et M^{lle} Maria Wainwright feront leur apparition, comme étoiles dramatiques, à l'Académie de Musique, et le public aura occasion d'entendre *Virginus*. Vendredi, *Hamlet* ; à la matinée de samedi, *Romeo and Juliet*, et samedi soir *Jules César*.

Cette troupe est excellente.

LA MODE PRATIQUE

MODES NOUVELLES

Le chapeau.—Les formes de chapeaux ronds sont très variés cet hiver. Voici les principales : toque andalouse Louis XI, amazone (en feutre gris dessus et crème dessous), enfin le petit toquet d'étoffe qui a un faux air de turban indien.

La capote se fait de plus en plus étroite et pointue, presque toujours sans brides. Mais on peut porter celles-ci étroites, en mentonnières, avec petit nœud tout plat et sans bouts.—En matière de garniture, le triomphe est pour le nœud aigrette, les grosses boules de jais, de fantaisie ou de soie, le velour pointillé et surtout le fameux ruban à piquets (n^o 3), qui fait rage.

Les teintes nouvelles sont tout ce qu'il y a de plus ancien : les vieux rouges, les vieux roses, le vert céladon, les nuances castor et acajou, le violet éminence, les gris aciers (toujours employés en deux tons mélangés), l'héliotrope, etc., etc. On assure aussi qu'au milieu de l'hiver, le blanc obtiendra un retour de grande vogue. Quelques chapeaux de chenille ont paru chez les modistes en renom.

La capote toute rouge avec une simple aile de jais noir se porte beaucoup en toilette. — Les capotes tout en dentelle se mettront malgré la saison froide. J'en ai vu une, garnie d'un nœud aigrette imitation chantilly et satin héliotrope, éclairé par trois ou quatre brindilles de plume mais, qui était d'une distinction parfaite.

Le tulle russe est celui qu'on emploie le plus pour voilettes. Il existe en toutes couleurs.

Naturellement la coiffure reste simple, toujours relevée derrière, serrée, et élevée sur le sommet de la tête. Malgré quelques tentatives d'opposition, la mode conserve quelques boucles légères sur le front.

COUSINE JEANNE.

PENSÉES

AUX LÉGISLATEURS

Si quelqu'un aime l'argent et le luxe, et si sa paupière se dilate à la vue d'une pièce d'or, il n'est pas digne de donner des lois à son pays.

Celui qui regarde d'un œil de complaisance le banc de la ribine où les ministres sont assis, et qui recherchent avec volupté leurs sourires, ne mérite point d'être compté parmi les administrateurs d'un peuple.

Que la voix du législateur est puissante, quand, du haut de la tribune, elle tonne contre les vices qui corrompent le peuple ou contre les abus qui le ruinent ! Elle est semblable à la voix de l'orage que les monts se renvoient et que mille échos répètent.

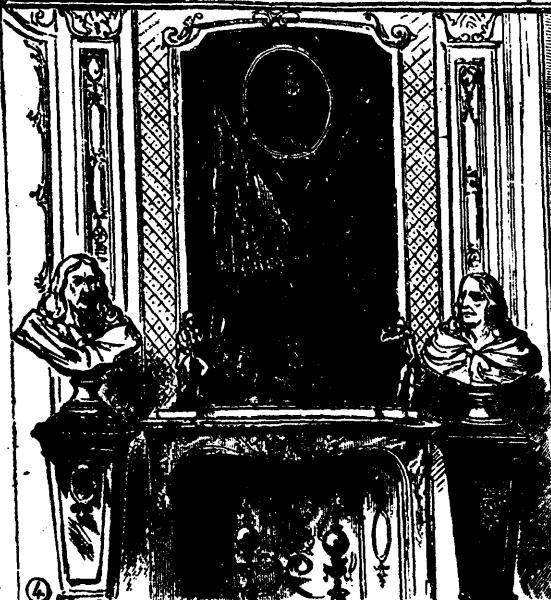
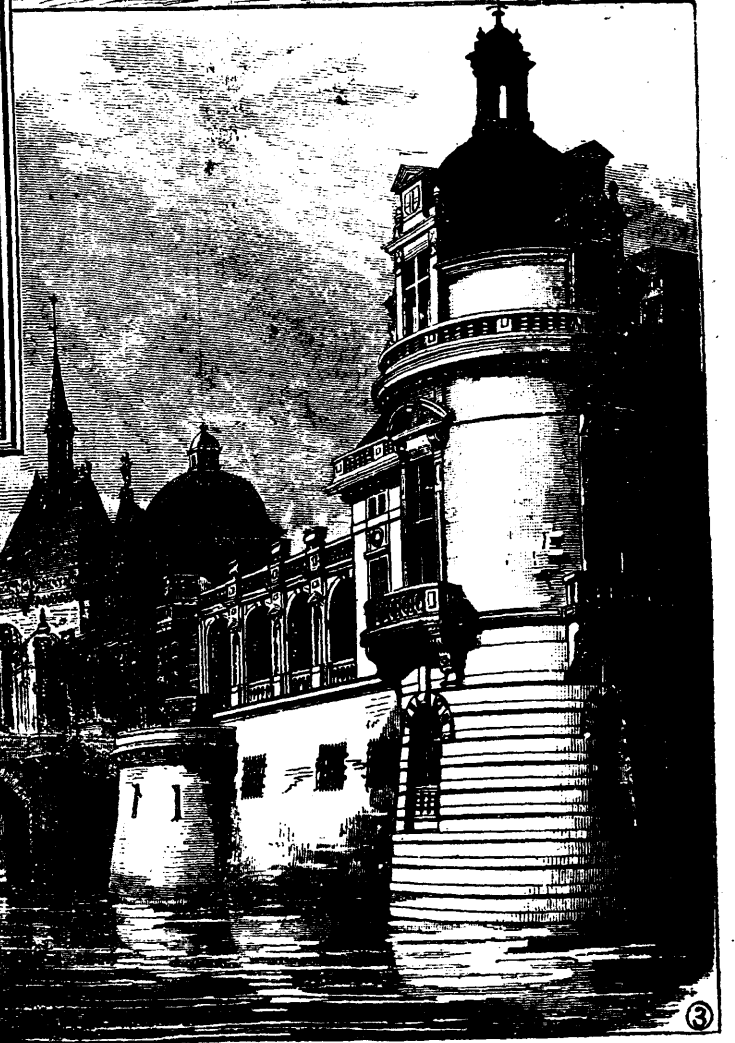
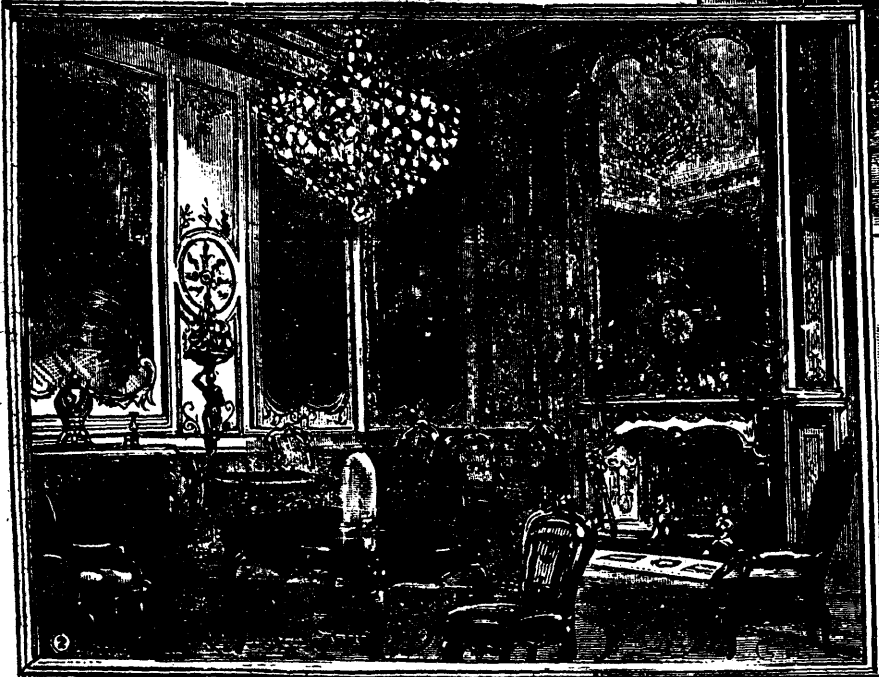
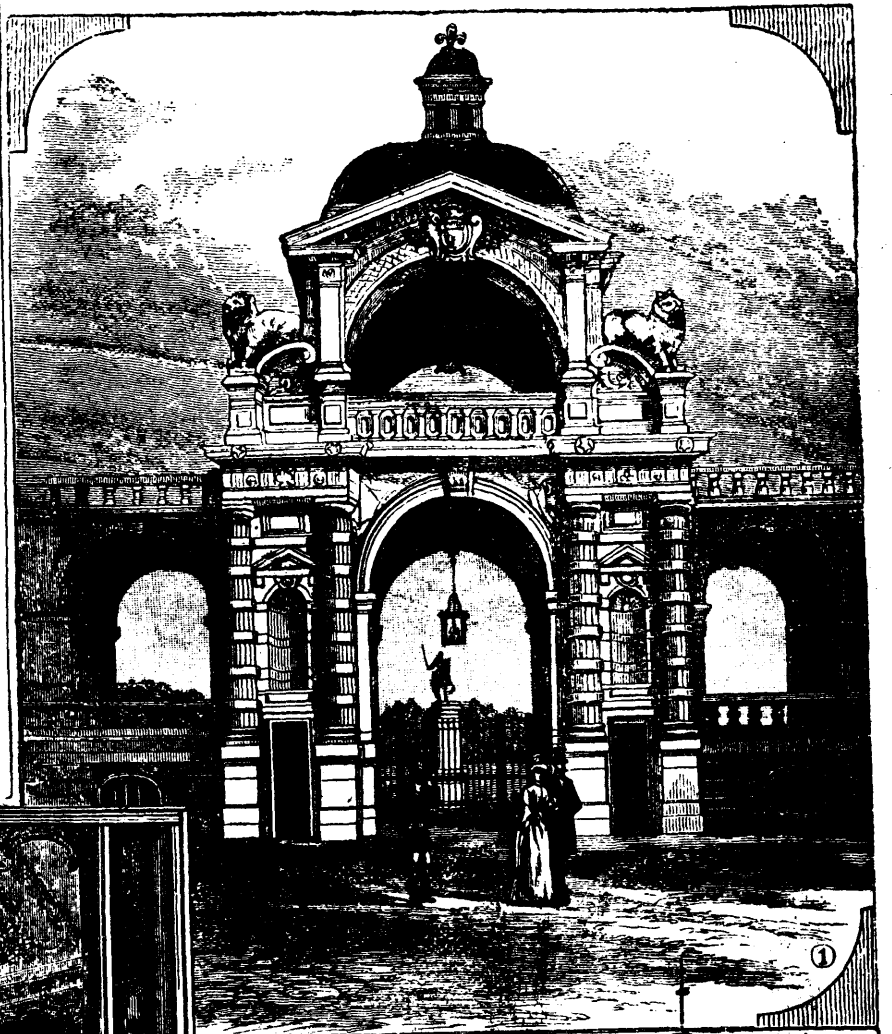
Que sa parole est solennelle et sainte quand elle part des abîmes du cœur et des profondeurs de la conscience, et que tous les bons citoyens reconnaissent en elle leurs propres pensées !

Il a dans les mains la fortune des riches, l'aisance de l'ouvrier et le denier du pauvre ; il les ouvre et les resserre selon que les besoins et les intérêts du pays l'exigent.

Il est l'aumônier du peuple ; et c'est par lui que le peuple donne et distribue ces aumônes qui paient le temps voué aux intérêts de la patrie, et les services consacrés à sa prospérité et à sa gloire.

CHARLES SAINT-FOI.

Son Altesse Royal le duc d'Aumale



1. Porte d'honneur du nouveau château, vue de l'intérieur. — 2. Le salon. — 3. Le château, vue de côté. — Le trophée de Condé
 LA DONATION A LA FRANCE DU CHATEAU DE CHANTILLY, PAR LE DUC D'AUMALE

VOYAGE DANS L'AFRIQUE EQUATORIALE

DU NIGER AU SOUDAN CENTRAL

VI

L'oracle. — Le serment des guerriers. — Dans le pays de N'Subé. — Villages abandonnés. — Attaque des indigènes. — Combat en pirogues. — Le blessé.

NOTRE entretien en resta là. Le roi se leva et m'invita à la cérémonie préparatoire de l'entrée de ses troupes en campagne. — Tu me porteras bonheur. Béké, repartit-il ; viens voir comment Ogené appelle les faveurs de Tshuku sur la tête de ses guerriers.

Il dit et, quittant le hangar qui lui servait de salle du trône, il s'en alla, escorté de tous ses dignitaires, par la crique où j'étais arrivé, tandis qu'à ses côtés un des chefs sonnaient frénétiquement d'une sorte de trompette, au son duquel accoururent tous les guerriers de la tribu.

Parvenus à un bouquet d'arbres plantés non loin de la rive, nous y fîmes halte, et c'est là, sous un large cotonnier, que la cérémonie s'accomplit.

Sur une espèce de tréteau reposait une énorme calebasse près de laquelle se trouvait le féticheur qui, avec la pratique de son art, cumule l'office de grand prêtre du culte fétichiste. Le roi et les principaux chefs se rangèrent près de lui ; les guerriers firent cercle autour d'eux ; enfin, derrière ceux-ci se tenaient pêle-mêle les femmes, les vieillards, les enfants, tous également avides de voir.

Le féticheur commença par remplir la calebasse de pierres, de morceaux d'os, de fragments d'ivoire, de vertèbres de serpents et, à cet étrange amalgame, il joignit quelques herbes sacrées qu'il portait avec lui.

Dans l'entre-temps les trompettes faisaient rage.

Là dessus il commanda le silence et cria :

— Tshuku va parler, Tshuku, va proclamer son arrêt suprême ! que les bons se rassurent, que les méchants tremblent.

A cet endroit de son discours, il saisit une poule qu'il égorgea au-dessus de la calebasse. Le calme le plus profond régnait dans la foule, tandis que, les yeux fixés sur sa diabolique *olla-podrida*, il semblait évoquer des esprits et converser mystérieusement avec eux.

Tout à coup, il releva la tête.

— L'oracle a parlé ! fit-il. Les fils maudits d'Ogidi seront exterminés par vos bras, soldats d'Ogené ; vos huttes seront tapissées de leurs chevelures ; leurs troupeaux, leurs femmes seront à vous ! Soldats d'Ogené, vous serez vainqueurs !

Et, en proie à son extase, il saisit la calebasse, la présente au roi, puis au chef, qui tous y puisèrent une pierre ou un fragment d'os ; après quoi il parcourut le groupe des guerriers, qui tous, eux aussi, se nantirent d'un fétiche dont la vertu les devait rendre invincibles.

La distribution faite, il revint au tréteau et y découvrit une grosse pierre noircie par le temps, et qu'une feuille de bananier avait jusque là dérochée à nos regards, c'était l'Izi, la pierre sacrée, qui sert à la prestation du serment de courage et de

fidélité. Le roi s'approcha le premier, souleva légèrement la pierre et dit :

— Par l'Izi, je jure d'exterminer les Ogidis !...

Après lui, les principaux chefs s'avancèrent tour à tour et répétèrent ce serment en y ajoutant la promesse de fidélité à leur roi.

Alors le chef des guerriers, reconnaissable aux sept plumes qui ornent sa coiffure, mit la main sur l'Izi et, s'adressant au peuple en armes :

— Soldats, dit-il, par l'Izi sacrée qui a reçu les serments de vos ancêtres, jurez tous d'être braves comme eux, d'obéir comme ils ont obéi, d'être fidèles comme ils le furent, de vaincre comme eux des ennemis exécrés, et comme eux de suivre votre roi toujours et de ne reculer jamais !

A ce moment, un enthousiasme indescriptible s'empara de toute l'assemblée ; mille bras armés se levèrent, brandissant une forêt de lances, de sabres et de javelots ; et, les uns après les autres, tous soulevèrent la pierre, jurant par là d'être fidèles et braves.

Puis la foule se livra aux transports d'une joie

J'essayai encore quelques objections, mais bientôt je compris l'inutilité de mes efforts ; et, pour ne rien compromettre dans le présent ni dans l'avenir, je n'insistai pas davantage ; j'ordonnai donc le départ et me séparai dans les meilleurs termes d'Ogené et de ses gens.

Cependant, au bout de dix-huit heures que nous naviguions dans les criques de N'Subé en nous dirigeant vers le nord, la solitude étrange de ces parages finit par me frapper ; à plusieurs reprises, des pirogues marchant en sens inverse des nôtres avaient brusquement rétrogradé, comme si ceux qui les montaient avaient eu peur. D'autrefois, c'étaient des nègres groupés sur la rive qui, en nous apercevant, s'enfuyaient à toutes jambes en poussant des cris d'alarme.

M'étant avisé d'atterrir près d'un amas de huttes, je les trouvai désertes, et tout indiquait qu'on les avait quittées précipitamment. De là qu'on détaillait ainsi à notre approche, j'étais auto.isé à croire qu'on nous prenait pour des ennemis. La situation devenait critique, et il s'agissait d'être sur ses gardes. Aussi me décidai-je à ne plus aborder en plein jour, et seulement lorsque de toute nécessité il nous faudrait nous enquerir de légumes.

Il y avait près de quarante-huit heures que nous étions partis de N'Téjà ; c'était l'après-midi, et déjà je discernais dans le lointain la bifurcation qui m'avait été signalée par le roi Ogidis ; la gauche, que je devais suivre, s'en allait — du moins on me l'avait dit — dans la direction de la rivière Inam et du Niger.

Au moment où la pirogue du guide qui ouvrait la marche, précédant la mienne, de quelque vingt mètres, arriva en face de la bifurcation, elle fit volte-face et se replia en hâte sur moi. C'était le signal de quelque danger. En un clin d'œil, tout mon équipage fut sur pied et s'arma.

Au même instant débouchèrent par la crique orientale quatre grandes pirogues nagées chacune par trente nègres pour le moins, qui poussaient des cris sauvages et évidemment voulaient donner la chasse à ma pirogue d'avant-garde.

Cependant celle-ci m'avait rejoint ; et, sans attendre les explications du guide, j'y fis rapidement passer douze carabines Remington et deux sacs de cartouches. En même temps, j'ordonnai à mes hommes de se ranger contre la rive, afin de les empêcher d'être cernés et coulés bas, car tel était le but évident des ennemis qui fondaient sur nous avec impétuosité !

Si vite était leur allure, qu'il leur fut impossible de s'arrêter net vis-à-vis de nos légers esquifs, qu'heureusement ils ne heurtèrent pas. Lancés comme ils l'étaient, filant à la lettre comme un trait, ce n'est que cent mètres plus loin qu'enfin ils firent halte, non sans nous y avoir décoché une grêle de flèches et de javelines.

— Croumanes, m'écriai-je, souvenez-vous que si vous tombez vivants aux mains de ces sauvages, vous serez massacrés et mangés ; ce sont des cannibales ! Faites donc bravement votre devoir et suivez mon exemple !

Le guide d'Onitsha parla de même à ses hommes. Alors, posté à l'avant de la pirogue, j'ouvris le feu contre les quatre canots qui, rangés les uns près des autres, continuaient à nous tirer des flèches. Afin de les éviter, nous nous baissions, et chacun s'abritait de son mieux, qui derrière un tonneau, qui derrière un sac de légumes, qui der-



Le féticheur saisit une poule qu'il égorgea. — (Page 229, col. 1).

délirante ; aux danses, aux contorsions, aux entrecats les plus bizarres, se mêlèrent les chants, les cris, les sons de trompe, et femmes, hommes, enfants se prosternèrent devant l'Izi en exaltant les guerriers, en chantant la gloire, l'amour du carnage et en préluant aux combats par force simulacres belliqueux.

Cependant, le roi s'était rapproché de moi ; il fit apporter des volailles, des bananes, de grandes ignames et du vin de palme qu'il m'offrit gracieusement, et en échange desquels je lui fis divers présents, qu'il accueillit avec les marques d'une vive reconnaissance.

Il m'invita ensuite à partir sans retard, me faisant promettre de ne point tenter de m'acheminer vers l'Est. Apparemment, il craignait que mon arrivée chez les Ogidis n'influencât le ciel en leur faveur.

— Plus tard, tu pourras revenir, répéta-t-il ; mais, à présent, je ne puis te laisser passer.

rière des caisses vides. Au reste, quand ils entendirent tonner nos armes, et qu'ils virent plusieurs des leurs s'affaisser sur eux-mêmes, telle fut la stupeur des assaillants que leur ardeur mollit et que, pour la plupart, leurs traits, mal dirigés, se perdirent dans l'espace.

Je le déclare, mes hommes, mais surtout mes Croumanes, mieux familiarisés avec la carabine Remington, se conduisirent avec une bravoure sur laquelle je ne comptais pas. Goo-Fart, en particulier, qui se tenait près de moi, faisait montre de beaucoup de sang-froid et tirait sans relâche.

Ne comprenant rien aux coups réitérés qui résonnaient à leurs oreilles, ceux d'entre les assaillants qu'atteignaient les balles se roulaient dans leurs canots en proférant des cris de douleur. Quant aux autres, visiblement, ils étaient en proie à une frayeur nouvelle.

Tout à coup Goo-Fart jeta un cri déchirant ; il avait été atteint d'une flèche à l'épaule droite ; il tomba en gémissant.

Jusqu'à là je m'étais abstenu, par humanité, de faire usage de balles explosibles. Cédant alors à un accès de colère, j'en chargeai ma carabine.

L'effet en fut terrible. Bientôt une des pirogues ennemies coula, et nos agresseurs cessèrent de nous harceler. Mais ils sont si agiles et nagent si prestement, qu'en une minute tous ceux qui avaient fait le plongeon eurent gagné les autres canots, où ils s'entassèrent péle-mêle avec les blessés et les morts. Cela fait, sans en attendre davantage, ils s'esquivèrent en faisant force de rames, et bientôt, la peur les talonnant, ils furent hors d'atteinte de nos coups.

Quoique vainqueur, naturellement, je ne songeai pas à les poursuivre, et, après m'être assuré que réellement ils avaient fui, je me mis en devoir de soigner mon fidèle Goo-Fart, qui gisait dans la pirogue, en proie à de cuisantes souffrances.

J'enlevai d'abord la flèche qui l'avait frappé. Quoique d'un calibre très petit, c'était une arme des plus meurtrières dont la pointe en fer, enchassée dans un mince bambou, était barbelée en forme de harpon. Aussi ce ne fut qu'en lui causant une atroce douleur que je réussis à l'en débarrasser. Ensuite je comprimai fortement le bras avec un bandage, au-dessus et en-dessous de la plaie, que j'humectai d'ammoniaque.

Je ne doutais pas que la flèche qui l'avait faite ne fût empoisonnée, et je savais, par ouï-dire, qu'en semblable occurrence les indigènes combattent les effets du poison au moyen d'une plante, le *raidore*, que mon guide d'Onitsha m'assura se devoir rencontrer dans le voisinage.

Nous en trouvâmes, en effet ; c'est une petite plante à feuilles longues et minces et qui donne une fleur blanche ; des fleurs et des feuilles on fait une décoction dont on baigne les plaies envinées.

Toutefois, ayant constaté que la blessure de Goo-Fart gagnait intérieurement et s'étendait de proche en proche, et qu'en outre son pouls ne battait plus que faiblement, je crus bien faire d'employer des moyens énergiques ; je semai d'abord sur la partie malade un brin de poudre bien sèche et j'y mis le feu. Ayant lavé la chair vive, j'y appliquai alors un cataplasme d'herbes et de fleurs que nous venions de récolter à cette fin. Et comme la grande prostration du patient m'inquiétait, je lui fis boire quelques gorgées de cognac.

Bref, que je m'y fusse bien ou mal pris, je me convainquis peu après que son état s'améliorait notablement. Je le fis coucher à l'arrière de la pirogue, et nous continuâmes notre route en longeant la crique ouest-demi-nord, afin d'être hors de ces périlleux passages quand tomberait la nuit.

ADOLPHE BURDO.

(A suivre)

LE FEU-FOLLET

Plusieurs parmi vous ont certainement visité le charmant village de Sainte-Geneviève de Batiscan, qui, situé sur le bord de la rivière de ce nom, dans un site vraiment pittoresque, en fait une de nos plus jolies places d'été.

En effet, les citoyens de Montréal s'y rendent en foule pendant les mois de chaleur. Ce n'est pas que la place soit des plus animées ; au contraire, mais c'est l'endroit favori de ceux qui prennent leurs vacances pour se reposer

et non pour se fatiguer dans les soirées et les bals encore plus qu'en travaillant.

La rivière Batiscan, sombre et boueuse, traverse sans bruit la paroisse de Sainte-Geneviève dans toute sa longueur. L'église étant bâtie sur la côte nord, ainsi que le village, les paroissiens du côté sud sont naturellement obligés de passer l'eau pour aller à la messe ou à leurs affaires.

Il n'y a pas encore très longtemps, comme aucun pont n'était construit, on traversait en chaloupe, en canot, en bac, enfin avec une embarcation quelconque.

C'est à cette époque que j'entendis raconter une aventure plaisante, que je vais essayer de vous relater.

Depuis nombre d'années, une certaine aménosité existait à propos de jeunes filles, entre les jeunes gens de la rive sud et ceux de la rive nord. Dans les deux camps on ne voulait pas souffrir que les célibataires cherchant femme et demeurant sur un côté de la rivière eussent des blondes sur le côté opposé.

Sur la rive nord, demeurait une famille appelée Rantier, qu'on disait riche dans le canton. Ils avaient un fils, âgé de vingt-deux ans, qui allait courtoiser une des demoiselles Douval, du côté sud.

C'était une jeune brunnette de dix-neuf printemps, aux yeux pleins de malice, souriant toujours et très agréable.

Ce jeune homme était assez bien reçu des parents de la jeune fille à cause de ses écus. Quant à sa personne, elle n'avait rien de séduisant. Il était grand, ni beau, ni laid, et sans être un phénix, assez spirituel pour se tirer d'affaire durant une veillée, mais avec cela craintif à l'excès, la tête pleine d'histoires fantastiques et affligé d'une peur incroyable de tout ce qui lui paraissait surnaturel.

Plusieurs fois Justin Rantier, — tel est le nom de notre héros, — avait été averti de rester à la maison ou qu'il lui arriverait malheur. Il répondait toujours qu'il n'y retournerait plus, mais le dimanche suivant il n'avait rien de plus pressé que de traverser la rivière.

Un jour, — c'était un samedi, — trois jeunes gens, nommés Lavergne, Périgny et Mirat, se rendent chez mesdemoiselles Douval, qui, quoique n'aimant pas Rantier, le recevaient pour obéir à leurs parents. Les garçons du village, — côté nord, bien entendu, — complétaient de jouer un bon tour à notre amoureux. Ils firent promettre aux deux jeunes filles de garder le secret, et pour avoir le temps de tout préparer ils s'arrangèrent pour donner une grande veillée, ce qui permettrait aux demoiselles Douval de garder Justin plus tard que d'habitude.

Le lendemain soir, suivant sa coutume, Rantier arrive à sept heures. Il tire son canot, l'attache et va voir sa belle.

Plus de cinquante jeunes filles et garçons s'étaient rendus à l'invitation de la famille Douval. Justin fut agréablement surpris de voir tant de monde et se dit qu'il allait passer une veillée charmante.

En effet, depuis qu'il visitait la famille, il n'avait jamais été aussi bien reçu ; on dansa en son honneur et on le proclama le plus infatigable des danseurs.

Il fut si bien cajolé, dorloté, et même aimé..... pour un soir, qu'il en perdait la tête. Il aurait donné beaucoup pour que les choses se fussent toujours passées ainsi ; mais, par malheur, le pauvre garçon ne savait pas, ou plutôt oubliait que bien souvent après le calme vient la tempête. Celui qui lui aurait dit qu'il regretterait sa veillée, aurait été traité de fou ; et c'est pourtant ce que la suite de ce récit vous apprendra.

Quand les convenances le forcèrent à partir, il était minuit moins le quart, on l'invita avec instance à revenir le mardi. Il le promit.

— Bonssoir !

— Bonssoir !

Et le voilà parti. La nuit était sombre et, quoiqu'il ne plût pas, le vent faisait un tel sabbat en passant dans les branches des arbres, qu'il aurait effrayé de plus braves que notre pauvre Justin. Pourtant, il pousse son canot à l'eau et part, essayant de fredonner un refrain pour oublier la peur, qui commençait à s'emparer de lui. Il eut alors un pressentiment que cette veillée était trop bien commencée pour finir de même.

Le pauvre diable faisait pitoyable mine. Il ramait avec ardeur et tâchait d'éloigner ces pressentiments qui lui torturaient l'esprit. Il était rendu au milieu de la rivière et commençait à se moquer de sa frayeur, quand tout à coup le canot s'arrête subitement. Il crut que c'étaient quelques pièces de bois qui l'empêchaient d'avancer ; il voulut virer de bord ; le canot ne bougea pas. Il essaya de ramer en sens contraire pour revenir, mais le canot était toujours immobile.

Oh ! alors, pris de frayeur il se jette à genoux au fond de l'embarcation et se met à prier à haute voix. Sa prière était des plus ferventes, je vous l'assure. En ce moment, une lumière, qui semblait suspendue entre le ciel et la terre, apparut.

Justin, apercevant cette lumière qui se mouvait tranquillement, crut qu'il était sous le charme d'un feu-follet, il le supplia de lui rendre la liberté ; puis il se mit à ramer avec une ardeur fébrile ayant toujours l'espoir qu'il est délivré, tout fut inutile. Soudain, se souvenant de ce qu'on lui a dit et de ses promesses violées, il jure au feu-follet de donner cinq piastres au curé pour lui faire dire des messes, et promet de ne plus revenir voir les jeunes filles du côté nord de la rivière.

Alors, comme par enchantement, la lumière disparaît et le canot part seul, et de francs éclats de rire résonnèrent à ses oreilles.

Dans sa frayeur, il mit encore ce fait sur le compte des esprits infernaux, et comme il venait de toucher le rivage, Rantier courut vers la maison paternelle comme s'il eut eu le diable à ses trousses.

Quand Justin Rantier arriva chez lui, il était plus mort que vif ; et chose incroyable, ses habits étaient mouillés par la transpiration, tant sa peur avait été grande. Deux jours durant, il demeura au lit très malade. Entré en convalescence, il donna cinq piastres au curé pour dire des messes à des intentions particulières, et jamais il ne revint sur la rive sud que pour affaires..... étrangères à l'amour.

Quelques mois plus tard, Justin se maria avec une fille du village. Il vint avec sa femme et, accompagné de plusieurs de ses amis, rendre visite à la famille Douval.

Le soir, on raconta des histoires, chacun à sa façon. Quand le tour de Mirat fut arrivé, un grand silence se fit dans toute l'assemblée et Mirat commença comme suit :

— Te rappelles-tu, Justin, du dimanche de ta fameuse peur ?

— Si je n'en rappelle, il faudrait que je n'eusse pas grande

mémoire pour ne pas me souvenir d'un événement aussi mystérieux.

— Eh bien ! tu vas voir que ce n'est pas aussi mystérieux que tu le penses.

Tout le monde prêta l'oreille à ce début qui promettait beaucoup.

— Vous vous rappelez la dernière veillée qui fut donnée ici ?

— Oui, oui.

— Vous tous, qui étiez sur la côte et qui avez vu ce pauvre Justin prier avec une ferveur si extraordinaire, vous n'avez jamais su la cause de toute cette affaire ?

— Mais, non.

— Eh bien ! voici : Pendant que notre ami Rantier s'amusa avec les demoiselles de la maison, Lavergne, Périgny et moi n'étions pas demeurés inactifs. Nous avions cloué, à chaque bout du canot, au-dessous de la ligne de flottaison, deux crampons auxquels deux cordes, assez longues pour traverser d'une plage à l'autre étaient attachées, de manière que deux hommes, tenant chacun une des cordes, pussent maintenir le canot immobile à un moment donné et le faire marcher pareillement. Après quoi l'un de nous traversa, en tenant la corde de l'avant, et l'autre demeura, conservant celle de l'arrière. Quant à moi, je pris un fanal, le fixai à une perche et le tins prêt à l'allumer au moment propice. Aussitôt que Rantier fut dans le canot, je me promenai tranquillement sur le rivage, pendant que mes amis maintenaient l'embarcation immobile. La plupart de ceux qui sont présents savent le reste.

On peut juger ici de l'effet produit par cette révélation, et on en rit tant, que Rantier, honteux et confus, jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

ADAM MIZARE.

Mesdames, lisez



Qui n'a pas vu les broderies artistiques, la lingerie et les vêtements de toutes sortes pour dames et enfants, les jolis paniers aux formes les plus originales, les sacoches et les portepantouffles de la plus haute fantaisie, les coussins et les *tidies* aux plus merveilleux dessins, les couvre-pieds qui sont des modèles d'art et de patience par leur superbe travail, les patrons les plus nouveaux pour tantes ces choses qui se confectionnent dans les

ATELIERS de MODES

— DE —

M^{ME} BRAZIER

127 RUE ST-LAURENT

n'a certainement rien vu. La réputation des ateliers de cette dame est faite, et nous ne voudrions faire inutilement des éloges sur la confection supérieure des objets de fantaisie qui en sortent.

Des modèles d'articles de fantaisie et d'ouvrages de tous genres vous sont montrés sur votre demande, et vous n'avez que l'embarras du choix pour ordonner la confection de ce que vous désirez avoir.

N'oubliez pas de faire une visite.

SOLLICITATIONS IMPORTANTES !

Nous sollicitons respectueusement toutes les lectrices du MONDE ILLUSTRÉ à venir faire une visite à notre établissement, c'est la maison par excellence pour les ÉTOFFES A ROBES, les ÉTOFFES A MANTEAUX, les FLANELLES et LAINAGES DE TOUTES SORTES... Nous faisons aussi les manteaux sur commandes à des prix très modérés. Notre département de modes renferme ce qu'il y a de plus recherché dans les CHAPEAUX, PLUMES DE FANTAISIE, GARNITURES, RUBANS et POMPONS, et des modistes expérimentées peuvent satisfaire les goûts les plus difficiles. Tant qu'aux bas prix de nos marchandises, qu'il nous suffise de dire que nous tenons à conserver la réputation que nous avons déjà acquise, de vendre à meilleur marché que partout ailleurs.

GAGNON & TOUSIGNANT
Coin des rues Saint-Laurent et Sainte-Catherine
MONTREAL

CHOSSES ET AUTRES

—L'électricité court 283,000 milles par seconde.
 —On se sert des premières notes de musique en 1338 ; on les imprima en 1502.
 —Le nombre de Juifs dans le monde entier est de 7,700,000.
 —Quand vous avez renversé quelque chose sur le poêle, ou que du lait a bouilli par-dessus et qu'il s'éleve une odeur suffoquante, saupoudrez la tache de sel, et l'odeur cessera immédiatement.
 —L'amour conjugal tel qu'il est. Deux époux longent, bras dessus, bras dessous, une maison de la rue de la Paix. Un pot de fleurs tombe d'une fenêtre et vient briser le crâne de la femme : "Sapristi ! s'écrie aussitôt le mari épouvanté, j'ai eu de la chance !"

HORACE PEPIN, L.D.S.
 CHIRURGIEN-DENTISTE
 61, RUE ST-GABRIEL,
Entre les rues Notre-Dame et St-Jacques
MONTREAL

ROBES ET MANTEAUX
 Mlle C Lemieux, ci-devant du Grand Syndicat, désire informer sa nombreuse clientèle, et le public, qu'elle se chargera de la confection de manteaux et de robes à la plus grande satisfaction et à des prix relativement bas.
 Confection supérieure, coupe de haut goût.
Mlle C. LEMIEUX
 548, rue Sainte-Catherine, Montréal

LE PALAIS D'ARGENT
 33 RUE ST-LAURENT
 —O—
Cadeaux de Noces
 —ET—
d'Anniversaires de Naissance

Un fait qui n'est pas encore grandement reconnu, c'est qu'on trouve au PALAIS D'ARGENT, 33 RUE ST-LAURENT (à quel-... reportes au-dessus de la rue Craig, un
Assortiment d'Argenteries
 aussi riche et varié qu'en puisse offrir n'importe quelle grande maison de cette ville.
 Ayant l'avantage d'une location réduite, comparativement aux autres maisons des rues Notre-Dame et St-Jacques, faisant le même commerce, les propriétaires du

PALAIS D'ARGENT
 sont en état d'offrir leurs marchandises à des prix véritablement bas, et invitent cordialement et respectueusement le public à faire une visite à leur stock.
 Voyez leurs vitrines, pour les derniers des- sins dans les argenteries et articles plaqués.

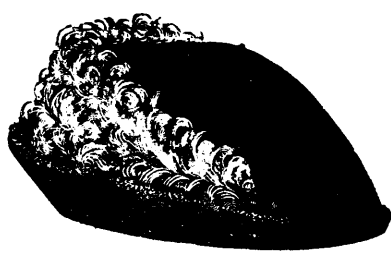
LESAGE & AMIOT,
Ingénieurs Civils et Sanitaires,
 ARCHITECTES, MESUREURS, EVALUATEURS,
 SOLLICITEURS DE PATENTES
ET AGENTS D'IMMEUBLES,
 No. 62, Rue Saint-Jacques,
MONTREAL.

ARMSTRONG & COE.

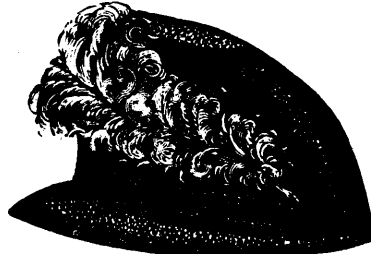
PHOTO GRAVEURS
 GRAVURES
 SUR
SING
 COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ST-MARTIN

LE LANSDOWNNE !

NOUVEAU CASQUE EN FOURRURE POUR DAMES



Le "Lansdownne" comme Casque.



Le "Lansdownne" comme Bonnet.

M. A. BRAHADI informe respectueusement les Dames de Montréal qu'il peut maintenant prendre des commandes pour le CASQUE LANSDOWNNE EN FOURRURE, que les personnes les plus compétentes déclarent être le plus recherché, charmant, fashionable et unique descasques en fourrure pour dames jusqu'ici soumis à leur approbation et à leur choix. En vérité, on en fait tant de louanges, que je me suis assuré du patron et de tous droits prévenant l'infraction en Canada, de sorte qu'on ne peut l'acheter que de moi.
 Nous avons actuellement un certain nombre d'échantillons de faits, que j'ai grand plaisir à montrer aux dames qui voudront me favoriser d'une visite. Je désire respectueusement mettre les dames en garde contre les imitations. Les seuls casques véritables portent mon nom et la marque d'enregistrement du Dominion, No 4, en date du 2 octobre 1886, Ottawa.

A. BRAHADI,
 COIN DE LA RUE NOTRE-DAME ET COTE ST-LAMBERT

OBJETS D'ART
 Les personnes désireuses de s'installer convenablement et richement ne sauraient mieux faire que d'aller visiter la

MAISON A. SIMARD
 qui possède sans contredit le plus beau stock de Gravures, toiles, Peintures, cadres, Miroirs, moulures, Objets de fantaisie, Articles de Paris, Corbeilles en Sèvres

Pour cadeaux de noces et du jour de l'An
 Les images chromo-lithographiques et sur acier, de cette maison, sont considérées comme des objets d'art, et nous ne saurions trop encourager les amateurs de les aller visiter. Son exposition de tableau est une des plus riches du Dominion, et les cadres et moulures fabriqués par cette maison sont supérieures à tout ce que nous avons vu jusqu'à aujourd'hui, et sont vendus à des prix défiant toute concurrence.

La maison A. SIMARD s'occupe de redorer de tous genres, et garantit chaque commande, laquelle est toujours exécutée promptement et soigneusement.
 Une visite à cette maison, No 1662, rue Notre-Dame, convaincra l'acheteur des avantages offerts.

Chester's Cure !
 Pour la Toux Rhumes
 L'Asthme Bronchites Catarre
 Enrouements Etc., etc.

LE GRAND REMEDE CANADIEN
 Pour les maladies ci-dessus mentionnées. Infaillible dans tous les cas. Demandez-le à votre pharmacien. Expédiez aussi franco par la malle sur réception du prix. Adressez :

W. E. CHESTER,
 461, rue LaSalle, Montréal

Prix : grande boîte..... \$1.00
 petite boîte..... 50

VETEMENTS D'AUTOMNE !
 Nous voulons rappeler à nos clients et amis, que le temps froid va bientôt se faire sentir, et qu'il est nécessaire d'être préparés au changement. Evitez la presse en donnant de bonne heure vos vêtements à laver ou à teindre. Toutes étoffes légères ou fanées paraissent chaudes et confortables lorsqu'elles sont teintées en une bonne couleur foncée. Effets en tous genres pour messieurs et dames faits à la plus grande satisfaction. Médaille d'or pour la teinture

British American Dyeing Company,
 Bureaux : 221, rue McGill ; 2435, rue Notre-Dame ; 693, rue Ste-Catherine.

FUMEZ LE CIGARE

DOCTOR

R. COURTEAU & CIE.,
 210 - RUE CRAIG - 210
MONTREAL

Demandez à votre épiciers le savon de

Le meilleur, le plus économique.
ESSAYEZ-LE
5c
 D'après votre temps et votre argent en vous servant du savon de 5 centes

EN VENTE PARTOUT

JE SUIS FIER DE LE DIRE

Je, soussigné, François Dagenais, tailleur de pierre, demeurant au No 335, rue Saint-Hyppolite, déclare et dit que : "Depuis treize ans, je souffrais horriblement de la maladie de l'Asthme, et, sur la fin de l'hiver dernier, j'étais devenu si faible, si souffrant, que mon médecin m'ordonna d'abandonner mon ouvrage, me disant que j'étais incurable, que je ne pouvais vivre longtemps et que j'étais exposé à tomber mort en travaillant. Depuis lors je n'ai pas pris de mieux, si ce n'est qu'au mois d'août ; informé du docteur herboriste Leduc, au No 634, rue Saint-Laurent, que je consultai, et qui me garantit que, si je prenais de son remède pour la Coqueluche, je serais guéri en quelques semaines. Après en avoir pris une semaine, je me sentis capable de reprendre l'ouvrage ; trois semaines plus tard, j'étais entièrement guéri.

Je me fais alors un devoir, tout en remerciant M. Leduc pour son remède, dont la valeur ne peut être payée suivant ses hautes qualités, de déclarer publiquement ma guérison.

Ne sachant signer, je fais ma marque en faisant cette déclaration en présence des témoins ci-dessous :

FRANÇOIS DAGENAIS, marque

Cyrille Lortie, ferblantier.
 Antime Daoust, boucher. } Témoins.
 Jos. Laurin, marchand de bois.
 Maurice Daoust, boucher.
 Montréal, 3 novembre 1886.

DECLARATION

Par devant les témoins soussignés, Z. Sancarrier, marchand de meubles, demeurant au No 983, rue Saint-Laurent, Montréal, déclare et dit : "Depuis seize à dix-sept ans, il souffrait horriblement, dans les saisons d'automne et d'hiver principalement, de la maladie de l'Asthme, et, qu'ayant été informé du "Remède de Leduc," pour la Coqueluche, il en a fait usage pendant quatre semaines, et il est maintenant complètement guéri."

Il signe la dite déclaration, ainsi que les témoins :

ZOTIQUE SANCARTIER.

THOMAS BARRY,
 Ed. N. NAIRNE BLACKBURN, } témoins
 Montréal, 27 octobre 1886.

LA SEULE PLACE

Où tout le monde veut aller maintenant, c'est chez

M. A. RACICOT

NO 220, RUE ST-LAURENT, MONTREAL.

Etant toujours sûr de pouvoir acheter à des Remèdes Sauvages Patentés, lesquels guérissent, sans craindre aucun danger, toutes les maladies indistinctement, tels que : Dyspepsie, Bronchites, Maladies du Foie, Jaunisse, Constipation, Mal de tête, Névralgie, Diarrhée, Cholères de toutes sortes guéris en moins de trois heures ; Rhumatismes, Plaies, Ulcères, Mal de matrice (beau-mal), Maladies secrètes, Boutons, Démangeaisons, Rife, etc. Dites-le à tous vos parents, voisins et amis et tous seront satisfaits.

N. B. — Vous trouverez également les remèdes de M. A. Racicot à Sorel, chez madame Jos. St. Jacques, fils, ou chez M. George St. Jacques, 30, rue Cascades, St. Hyacinthe, P. Q., dans le bloc des Diles Larivière.

EMBELLISSEZ VOS DEMEURES !!

Rien ne paraît aussi bien dans un salon qu'un

JOLIE CANDELABE

L'objet le plus utile dans une salle à dîner est

Une Lampe à Suspensoire EN CUIVRE

Un article nécessaire pour une salle est une

JOLI LAMPE DE PASSAGE

Lorsqu'elle est pourvue d'un beau Globe en verre de couleur, l'effet est vraiment plaisant.

Wiley's China Hall

1801 Rue Notre-Dame.

Nous vendons la véritable HUILE AUSTRALE DE PRATT.

Nous attirons spécialement l'attention du public sur la

PHARMACIE EDMOND LEONARD,

et nous avons que nous ne saurions trop la recommander surtout aux familles dont les besoins multiples nécessitent des prix bas. Cette pharmacie possède un assortiment des plus variés d'objets pharmaceutiques, et ses articles de toilette, tels que brosses, peignes, savons, parfums, poudre et eau dentifrices, etc, sont à la portée de toutes les bourses. Une visite d'ailleurs au

No 1615, RUE NOTRE-DAME,

convaincra l'acheteur des avantages qu'on y trouve.

ARCAND FRERES

Informent respectueusement leurs clients, et le public, que leurs achats d'automne sont complétés, et que chaque département est assorti de manière à satisfaire les plus difficiles. Leurs prix sont à la portée de toutes les bourses, et l'ancienneté de leur maison est une garantie que ple ne et entière satisfaction est toujours donnée à l'acheteur. La clientèle trouvera surtout les plus grands avantages, dans l'achat des manteaux de Dames et habillements pour Messieurs, spécialités de cette maison.

111, RUE ST-LAURENT,
MONTREAL

VICTOR ROY

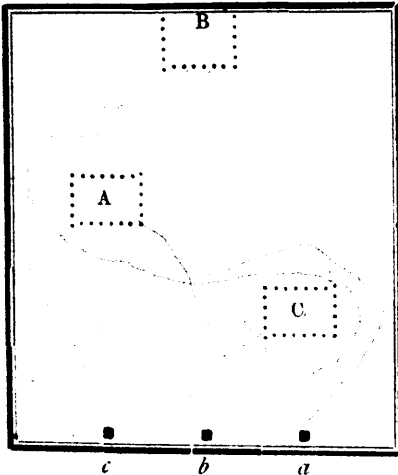
ARCHITECTE

No 26, rue Saint-Jacques, Montréal

RÉCRÉATIONS DE LA FAMILLE

No 231.—CURIOSITÉ

Les trois voisins.—Dans un domaine clos de murs s'élevaient trois villas : une, la villa B, adossée au mur de clôture ; les deux autres, A et C, isolées à droite et à gauche tel que ci-dessous :



Comme il n'y avait qu'une fontaine commune, les trois locataires des trois villas, qui vivaient en fort mauvaise intelligence, se prirent de querelle au sujet de la préséance. Qui tirerait de l'eau le premier ?

Le cas est soumis au propriétaire. Pour les mettre d'accord, il fait construire trois fontaines, mais sous une condition :

Le locataire A aura la fontaine a, B, la fontaine b, C la fontaine c, et ils s'arrangeront pour tracer chacun un sentier, de leur villa à leur fontaine respective, de manière à ce que les trois chemins, sans sortir de l'enclos, ne se coupent en aucun endroit, et que les trois voisins batailleurs puissent aller et venir sans jamais se rencontrer.

Pour la solution du problème, on indiquera, par des points sur la figure, les trois chemins qui vont des villas A, B, C, aux fontaines a, b, c.

SOLUTIONS :

No 230.—Le mot est : Dé-tresse.

ONT DEVINÉ :

Mde J. B. E. Bédard, Ottawa ; Mlle V. Gingras, Montréal ; Pierre Morrier, ville St-Jean-Baptiste ; A. Duverger, St-Henri ; E. Beauchamp, Québec.

Liste des prix de I. MARTIAL, photographe, coin des rues Saint-Laurent et La-gauchetière. Cabinet : \$1.50 la douzaine, Cartes de Visites : 75 centimes la douzaine. Une visite est sollicitée.

FRANCEUR & STE-MARIE

Fabricants et importateurs de CHAPEAUX ET FOURRURES 601, RUE SAINTE-CATHERINE 2me porte Est de la rue Amherst SPÉCIALITÉ : FOURRURES FINES

Le "Chic" ou à la véritable Élégance

Nous ne saurions trop recommander aux dames d'aller visiter la grande variété D'admirables Chapeaux aux plus élégantes formes, les jolis Bonnets de Laine de la plus grande fantaisie, les Etoffes à Manteaux de la plus grande richesse, les Garnitures de toutes sortes et nouvelles, les Plumes, Plumes-Fleurs originaux et de toutes couleurs, les Laines de tous genres et de fantaisie, que l'on trouve dans les Salons de Modes de

M. LE CHAMPAGNE

No 752, rue Ste-Catherine, Montréal. La réputation de la confection supérieure et de goût des articles qui sortent de ces Salons est faite, et une visite ne saurait mieux convaincre l'acheteuse des avantages offerts dans les prix comme dans le choix des marchandises.

MAGASIN PITTORESQUE Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois. Rédacteur en chef : M. Edouard Charton. Bureaux : 29, Quai des Grands-Augustins à Paris (France). Abonnements pour 1886 : Paris, 10 francs, départements, 12 fr., Union postale, 13 fr.

REDUCTIONS ENORMES

Sur toutes nos MARCHANDISES d'ici à la dissolution, au mois de janvier prochain

TOUT EST VENDU A SACRIFICES

—AU—

SYNDICAT CANADIEN,

DUPUIS, DUPUIS & CIE,

Coin des Rue Sainte-Catherine et Amherst,

"JOHNSTON'S FLUID BEEF."



ÉTABLI EN 1870

Les triples extraits culinaires concentrés de JONAS. Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs. Moutarde Française, Glycerine, Collefortes. Huile d'Olive en 1/2 pintes, pintes et pots. Huile de Foie de Morue, etc.,

HENRI JONAS & CIE,

10 - RUE DE BRESOLES - 10

(BATISSES DES SŒURS)

MONTREAL

HENRI LARIN,

PHOTOGRAPHE,

18 - RUE SAINT-LAURENT - 18

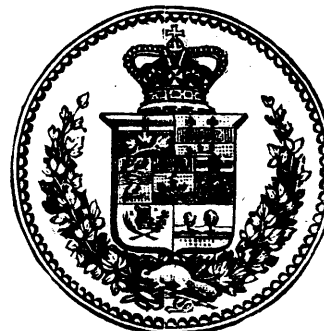
MONTREAL

SOYONS SERIEUX

Voici l'Automne avec ses grands vents et ses pluies froides



MÉDAILLE D'OR
MÉDAILLE D'ARGENT
DEUX DIPLOMES
7 PREMIERS PRIX



T. R. BARBEAU

LE POPULAIRE MARCHAND-TAILLEUR AU

1899 - RUE NOTRE-DAME - 1899

A dernièrement reçu de la célèbre maison H. et J. SHAW, de Huddersfield, Angleterre, l'assortiment le plus complet et le plus varié d'ETOFFES A PAR-DESSUS, TWEEDS POUR HABILLEMENTS, les SERGES du plus riche fini, etc., etc.

Spécialité de HARDES FAITES pour hommes et enfants.

Le département des vêtements faits sur commande est sous l'habile direction de M. ISIDORE DRAGON.

Le stock de FOURRURES de toutes sortes est maintenant au complet.

—CHEZ—

T. R. BARBEAU

1899, Rue Notre-Dame, en face de l'Hôtel Balmoral.

LABBÉE & CIE, MARCHANDS DE

Ferronneries, Peintures, Huiles, Vernis, Vaisselles, Verreries,

USTENSILES DE CU SINE, Etc

—AU—

No 587, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL

J. M. FORTIER

—DE LA—

Fabrique de Cigares

"CREME DE LA CREME"

Choisit les plus fins tabacs de la Havane, de sa dernière importation, pour fabriquer le

CANVAS BACK

"PETIT BOUQUET"

LE CIGARE DU JOUR

NOISY BOYS

Est un Cigare de 10 cts vendu pour 5 Cents

A vendre chez tous les marchands de première classe. Essayez-le

MEUBLES

En Vieux Chêne.

MEUBLES DE TOUS GENRES.

Sets de Salons, de Chambres, &c.

GRANDE VARIÉTÉ

ET A DES PRIX REDUITS.

Une visite à nos immenses entrepôts convaincra l'acheteur des avantages que nous offrons au public.

W. KING & CIE,

652, RUE CRAIG, Montréal

HENRY SCHMITH,

168, RUE SAINT-DENIS

Confection de CHEMISES par un tailleur pratique

Chemises de tous genres à ordre, bon ouvrage, satisfaction garantie. Conditions modérées.

MAGASIN DE L'UNION,

No 19, rue Saint-Laurent, 19

Chapeaux de toutes sortes, depuis 25 cents jusqu'à \$3.00.

PULL OVER faits sur commandes à 24 heures d'avis.

CAZENEUVE ARCHAMBAULT, Gérant.

THIS PAPER may be found on file at Geo. F. Bowell & Co's Newspaper Advertising Bureau (10 Spruce St.), where advertising contracts may be made for it IN NEW YORK.

LE MONDE ILLUSTRÉ est publié par Berthiaume & Sabourin, éditeurs-proprietaires. Bureau : rue Saint-Gabriel, No 26, Montréal.

FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Montréal, 20 novembre 1886

JEAN-JEUDI

PREMIÈRE PARTIE—(Suite)

XI

Il se dirigea vers un des tombereaux qui dormaient, les brancards en l'air. Ils étaient munis de lanternes. Il en retira une de la douille qui la soutenait, l'ouvrit, s'assura qu'elle contenait un godet à huile et une mèche, fit craquer une allumette et mit le feu à la mèche.

Alors, cachant à demi la lanterne sous sa casquette, il lui devint possible, de chercher sous le hangar ce qu'il désirait.

Soudain il tressaillit en se trouvant en face d'une petite forge portative comme on en voit souvent dans les chantiers de construction.

Cette forge était garnie de ses ustensiles, tenailles, pinces, ciseaux, limes de toute espèce, marteaux et crochets.

Il prit une lime et deux ou trois crochets, éteignit le lumignon fumeux et regagna son échelle.

— Tout ceci est de fameux augure ! pensait-il, je réussirai...

En une seconde il fut assis sur le chaperon de la muraille.

Les nuages s'étaient écartés. Un rayon de lune lui montra sous ses pieds le toit d'une petite bâtisse pouvant servir de volière et arrivant juste à moitié de la hauteur du mur.

— Bon ! se dit le voleur nocturne, voilà qui vaut un grand escalier... Ça m'évitera de passer l'échelle de l'autre côté...

Il se laissa glisser sur le toit et atteignit avec la plus grande facilité les pavés de la cour.

Pendant un instant il prêta l'oreille. Les bruits de Paris expiraient dans le lointain. Autour de lui, tout était silencieux.

L'affaire s'annonçait à merveille. L'escalade avait réussi. Il s'agissait maintenant de mener à bien l'effraction d'une porte ou d'une fenêtre.

Au rez-de-chaussée de l'hôtel, à côté de la voûte servant à l'entrée des voitures, se trouvaient une porte et trois fenêtres.

— La porte, se dit Jean-Jeudi, il n'y faut pas penser, à moins qu'on ait oublié de la fermer à clef hier au soir, ce qui n'est guère probable...

Il posa la main sur le bouton et essaya de le faire tourner, mais sans résultat.

— J'en étais sûr, poursuivit-il. Heureusement j'ai mes petits instruments et la manière de s'en servir ; mais c'est égal, il faut avoir bigrement besoin de se remplumer, et un fameux toupet pour rentrer tout seul dans une maison où il y a quatre femmes..... Il n'y en avait qu'une à Neuilly, en 1837, et j'ai été roulé tout de même.... Tonnerre du diable ! la rude gaillarde... le pistolet, le poison, tout lui était bon... Enfin, il ne s'agit pas de réfléchir... Quand il y a chance de mettre la main sur un magot de gros calibre, on peut risquer

sa peau... Quelle fenêtre attaquer ? Il y en a trois... Bah ! la première venue...

Le bandit s'approcha d'une croisée, fit sonner légèrement la vitre sous son ongle et murmura :

— Bigre ! du verre double ! on n'épargne rien aujourd'hui !... Trop consciencieux, les entrepreneurs !... Je vais avoir du mal...

Jean-Jeudi tira de sa poche son diamant de vitrier et une boîte de fer blanc ronde, contenant une boule noire grosse comme un œuf.

Il échauffa cette boule de son haleine et la roula dans ses mains, de façon à rendre peu à peu la poix malléable et fortement adhérente.

Appuyant alors son diamant contre la vitre il se mit en devoir de pratiquer une incision circulaire large comme le fond d'un chapeau.

Le voleur ne se pressait pas. Il agissait à la façon d'un honnête ouvrier travaillant au grand jour.

Son incision achevée, il reprit sa boule de poix, l'échauffa de nouveau entre ses mains et l'appliqua au point central du cercle qu'il venait de tracer.

ment, et la fenêtre tourna sans bruit sur ses gonds.

Immobile et retenant sa respiration Jean-Jeudi prêta l'oreille.

Tout était silencieux dans l'hôtel.

Il enjamba le rebord et se laissa glisser à l'intérieur.

— Où suis-je ici ? se demanda le voleur qu'enveloppaient des ténèbres opaques. Je n'y vois goutte... Méfiance !... Je n'aurais qu'à heurter quelque chose, et patatras ! !

La flamme éphémère d'une allumette lui permit de jeter un regard autour de lui.

Il était dans la cuisine.

Un bougeoir posé sur la cheminée attira son attention. Il le prit et alluma la bougie qu'il contenait.

— Maintenant, poursuivit-il, soyons prudent.

La prudence, en ce moment, consistait pour lui à se déchausser. Il ôta ses souliers, les plaça près de la fenêtre et murmura :

— Me voilà prêt... En avant, et au petit bonheur !

Le bougeoir à la main il se dirigea vers la porte de la cuisine, l'ouvrit, traversa un office, ouvrit une nouvelle porte et franchit le seuil d'une salle à manger meublée avec luxe.

— Il doit y avoir de l'argenterie dans les tiroirs... pensa le misérable. En toute autre circonstance on pourrait s'en contenter, mais aujourd'hui c'est les papiers Garat qu'il me faut... Où sont-ils ?... Pas ici, certainement, puisque Fil-en-Quatre a dit que la dame avait déballé son sac à malice dans une chambre du premier étage... Où diable prend-on l'escalier ?

Jean-Jeudi, promenant ses yeux à droite et à gauche, compta trois portes à deux battants.

Il en ouvrit une au hasard et pénétra dans un large vestibule fermé par des vitrages.

Au fond de ce vestibule se trouvait l'escalier dont un épais tapis de moquette rouge couvrait les marches.

— Voilà mon affaire, murmura le voleur, je vais présentement pousser là-haut une petite reconnaissance.

Non sans des précautions infinies, il gravit les degrés.

En atteignant le palier du premier étage, il vit en face de lui plusieurs portes.

Comme au rez-de-chaussée il lui fallait s'en rapporter au hasard pour choisir celle qui devait le conduire à son but.

Déjà il portait la main sur la serrure de l'une d'elles quand il s'arrêta, frissonnant, pour écouter.

Un léger bruit, il le croyait du moins, se faisait entendre

dans la pièce voisine.

Jean-Jeudi tira son couteau, l'ouvrit, et appliqua son oreille contre un panneau.

Pendant quelques secondes il écouta avec une attention profonde qui n'était pas exempte de terreur.

Le bruit ne se renouvela point.

— J'ai rêvé... se dit le gredin, puis, mettant son couteau entre ses dents, il fit jouer le pêne dans la gâche. La porte tourna sur ses gonds, laissant libre l'entrée du petit salon où le matin de ce même jour mistress Dick Thorn avait fait placer les tableaux arrivés de Londres, son portrait en pied et celui de feu son mari.

Ce petit salon, nous devons le rappeler à nos lecteurs, touchait au boudoir où mistress Dick Thorn avait serré ses papiers de famille, et les liasses de billets de banque constituant les débris



Sur le marbre était gravé ce mot, surmonté d'une croix : JUSTICE !!!—(Page 13, col. 3).

Après s'être assuré que l'adhérence était suffisante, il fit sur le verre une pesée lente et forte. On entendit un petit craquement sec, semblable à celui que produit le ressort d'un pistolet qu'on arme.

Le morceau de verre venait de céder.

Jean-Jeudi l'attira, grâce à la boule gluante qui jouait le rôle du bouton d'un couvercle, le posa sur le rebord de la fenêtre, détacha la poix, la réintégra dans la boîte en fer-blanc, et se dit en souriant avec un légitime orgueil, en même temps qu'avec la sérénité pure du devoir accompli :

— Bravo, ma vieille ! Voilà ce qui s'appelle travailler promptement. A cette heure il ne s'agit plus que d'ouvrir la fenêtre...

Il glissa son bras dans le trou rond, plia le coude, chercha et trouva le bouton mobile remplaçant l'espagnolette démodée, le mit en mouve-

de sa fortune, dans un bureau d'ébène incrusté de cuivre et d'ivoire.

Ce boudoir lui-même séparait le salon de la chambre à coucher. La porte de communication était close.

Rassuré par le silence profond, Jean-Jeudi promena autour de lui un coup d'œil rapide et fut comme ébloui par la richesse de l'ameublement.

—Saperlipopette ! grommela-t-il en remettant dans sa poche son couteau tout ouvert, c'est un peu reluisant, ici ! Tout soie et dorrures ! Sont-ils assez veinards, ces riches, de pouvoir se payer des mobiliers pareils !... Si je repince jamais mes deux brigands de Neuilly, je veux me loger dans ce chic-là !... Je ne me refuserai rien !... Canapés, fauteuils, tapis, lustres, candélabres, pendules en vrai argent et tableaux peints à l'huile, je m'offrirai tout !...

En disant ce qui précède Jean-Jeudi se servait de sa main droite en guise de réflecteur et dirigeait la lumière de son bougeoir, d'abord sur le portrait de feu Dick Thorn, puis sur celui de la belle veuve.

A peine avait-il regardé ce dernier tableau qu'il recula terrifié et que le bougeoir vacilla dans sa main.

Cette figure de femme, qui dans la pénombre avait l'air vivant et dont les regards semblaient se fixer sur lui, prenait à ses yeux quelque chose de fantastique et de surnaturel.

Un immense effroi le dominait ; une sueur froide mouillait la racine de ses cheveux.

—Tonnerre du diable !... murmura-t-il en passant son mouchoir sur son front, je ne me trompe point... je suis bien éveillé et je ne suis pas ivre... Cette figure, je la connais... Cette femme, c'est la femme qui m'a mis un couteau dans la main et qui m'a dit : *Tue !* et qui a cru me tuer ensuite ! C'est l'empoisonneuse de Neuilly !

Un frisson passait sur sa chair. Il tremblait de tout son corps, et pendant un instant son unique pensée fut de battre en retraite.

Au bout de quelques secondes cependant il reprit un peu d'aplomb, sinon de courage, et élevant de nouveau sa bougie il se rapprocha du portrait afin de l'examiner mieux.

XII

—Ah ! poursuivit-il, c'est bien elle, impossible de garder l'ombre d'un doute... Voilà sa figure pâle, ses yeux noirs, son regard perçant, ses lèvres rouges, ses cheveux d'un noir bleu... On croirait qu'elle va parler... Ah ça ! mais où suis-je donc ici et chez qui?... Fil-en-Quatre a nommé mistress Dick Thorn... une Anglaise... L'homme que voilà, son mari sans doute, n'est pas l'homme que j'ai vu là-bas et dont je me souviens... Qui était-il, cet homme ?... le frère du duc de La Tour-Vaudieu, peut-être... Je m'y perds... Le hasard m'aurait-il conduit juste chez l'empoisonneuse que je cherche depuis vingt ans ?... Non... non... c'est impossible !... Mistress Dick Thorn a loué certainement cet hôtel tout meublé... Ces tableaux s'y trouvaient sans doute... et d'ailleurs il y a des gens qui se ressemblent tant qu'on ne peut les distinguer l'un de l'autre... c'est connu... c'est dans l'histoire, témoin Lesurques et le Courrier de Lyon. Si c'était elle, pourtant... Si c'était elle... Oh ! je le saurai, et alors...

Jean-Jeudi, sans achever sa phrase, fit un geste menaçant, puis il continua :

—Si c'était elle, ça n'est pas sa mort immédiate que je voudrais... sa mort par un coup de couteau... Non... non... Ce serait fait trop vite... Il me faudrait mieux que cela... Il me faudrait toute sa fortune d'abord, et ensuite tout son sang goutte à goutte... Ah ! oui, je saurai si c'est elle, mais plus tard... à présent il faut être calme et tâcher de mener à bonne fin ce que je suis venu faire ici.

Le bandit se calma en effet, poursuivit ses investigations et s'assura bien vite que le petit salon ne renfermait pas un seul de ces meubles auxquels il est prudent de confier la garde d'une grosse somme.

Donc il fallait chercher ailleurs.

Jean-Jeudi se dirigea vers la porte conduisant au boudoir, l'ouvrit et la repoussa derrière lui, mais sans la refermer.

—Ah ! ah ! se dit-il en voyant le bureau dont un tiroir contenait les billets de banque et les

papers de mistress Dick Thorn, voici un meuble qui pourrait bien servir de coffre-fort à une jolie femme... l'oiseau est coquet, reste à savoir s'il est truffé, et je vais m'en assurer au plus vite.

En même temps il s'approchait du bureau et l'examinait avec une attention d'ébéniste connaisseur et de voleur émérite.

—Tonnerre du diable ! murmura-t-il avec une moue significative, quand son examen fut achevé. Mauvaise affaire ! ! Une serrure de sûreté !... Mes crochets n'entreront jamais là-dedans, et je n'ai rien pour opérer une pesée sur la tablette ! ! Saperlipopette, est-ce que je ferais chou blanc ? Est-ce que je serais contraint de m'en aller les mains vides quand trois ou quatre centimètres d'épaisseur de bois me séparent des billets de banque, car ils sont là dedans, je le sens ! ! Ah ! malheur !... ça serait trop bête ! ! Comment m'y prendre ?

Le bandit se retourna et fit le tour du boudoir, cherchant quelque objet de nature à faciliter l'effraction.

Un coussin de velours posé sur le tapis le fit trébucher.

Il ne tomba point, mais dans son mouvement maladroit il heurta un fauteuil et se dit en s'arrêtant :

—Animal bête ! Je fais du bruit à réveiller les morts !

A peine achevait-il mentalement cette phrase, qu'une voix s'élevait dans la chambre voisine demanda :

—Qui donc est là ?... Olivia, est-ce toi ?...

—Sacrébleu ! pensa le voleur, je vais avoir la mère sur les bras !...

Presque en même temps un pas léger retentit derrière la porte.

Le temps manquait pour la fuite.

Jean-Jeudi éteignit sa bougie, se jeta sous un grand canapé qui se trouvait à côté de lui et dont les effilés tombaient jusqu'à terre, retint son souffle et comprima les battements de son cœur.

A peine était-il caché que la porte s'ouvrit.

Mistress Dick Thorn parut sur le seuil, enveloppée dans un long peignoir blanc, ses splendides cheveux noirs inondant ses épaules.

De la main gauche elle tenait un flambeau, et de la main droite un mignon revolver à crosse d'ébène.

Elle promena un long regard autour du boudoir, le traversa, ouvrit tout à fait la porte entrebâillée du petit salon et examina l'intérieur de cette dernière pièce.

—J'avais entendu quelque chose, certainement... dit-elle presque à haute voix. Ce n'était rien de suspect... un meuble aura craqué...

Elle revint sur ses pas, s'arrêta pendant une ou deux secondes, les yeux fixés sur le bureau d'ébène puis elle entra dans sa chambre où elle s'enferma.

A travers les effilées de soie, Jean-Jeudi avait pu contempler le visage de la belle veuve et ne pas perdre de vue un seul de ses mouvements.

Il était pâle comme un mort.

Dès que mistress Dick Thorn eut disparu, le bandit quitta sa cachette et, rampant à plat ventre sur le tapis avec des précautions infinies, pour éviter quelque nouveau choc qui trahirait sa présence d'une façon définitive, il atteignit la porte du petit salon et se mit debout pour l'ouvrir, car Claudia l'avait refermée.

Une fois dans le salon il ralluma sa bougie et, après avoir jeté un coup d'œil au portrait de femme, il descendit l'escalier, il traversa le vestibule, la salle à manger, l'office, et se trouva dans la cuisine où il avait laissé ses souliers qu'il s'empressa de chauffer.

Ceci fait, il éteignit la lumière, remit le bougeoir sur la cheminée, enjamba la fenêtre, la referma consciencieusement en passant son bras par le trou de la vitre, grimpa sur le toit de la volière, escalada le mur, se laissa glisser dans le terrain servant de chantier, reporta l'échelle sous le hangar puis, ces diverses besognes achevées, s'assit sur une pierre, s'essuya le front et monologua ainsi qu'il en avait l'habitude.

—Ah ! se dit-il, le portrait ne me trompait pas ! C'est elle... c'est bien elle... à peine changée depuis vingt ans, et presque aussi belle qu'autrefois... Un revolver a remplacé dans sa main le pistolet de Neuilly... Voilà la seule différence...

J'aurais pu tout à l'heure la frapper d'un coup de couteau entre les deux épaules quand elle me tournait le dos... Elle serait tombée raide morte, sans pousser un cri, me laissant libre de forcer en paix le meuble aux billets... Mais il me faut mieux que cela ! J'ai retrouvé mon empoisonneuse... Elle est riche... Je veux la vengeance !

Jean-Jeudi, rafraîchi par la brise nocturne, quitta son siège improvisé, franchit la palissade et prit la direction de la rue Saint-Lazare.

Vers trois heures du matin il rentra dans son gîte, rue des Vinaigriers.

* * *

René Moulin, le contre-maître mécanicien revenu de Londres, s'était, nous le savons, donné la tâche de retrouver la famille de Paul Leroyer, son ancien protecteur. L'un de ses émissaires, après avoir suivi sans résultat plusieurs pistes, était venu lui rendre compte de ses dernières démarches au cabaret de la *Canette d'Argent*, et s'y trouvait en sa compagnie au moment de la descente de police si funeste à Fil-en-Quatre et à l'ex-notaire.

Les renseignements acquis lui permettaient d'affirmer à peu près à coup sûr que la veuve du supplicié avait changé de nom, puisque le fils et la fille de la prétendue M^{me} Monestier s'appelaient Abel et Berthe, comme les deux enfants d'Angèle Leroyer.

Le lendemain matin, (ainsi que cela avait été convenu la veille), le commissaire vint prendre René à l'hôtel du *Plat-d'Étain*, et tous deux se rendirent à la maison où ils espéraient trouver de nouveaux indices.

Le concierge de cette maison se mit avec beaucoup de complaisance à la disposition du mécanicien et répondit de son mieux à ses questions multiples.

De ces réponses résulta non plus la probabilité, mais la certitude, que M^{me} Monestier et M^{me} Leroyer ne formaient qu'une seule et même personne, mais par malheur cette personne avait déménagé depuis quinze mois, sans donner sa nouvelle adresse...

Toute trace disparaissait donc... la piste était perdue... le fil conducteur se brisait.

Désolé, mais non découragé cependant, le mécanicien se demanda ce qu'il devait faire.

Disons tout de suite que ses recherches persistantes avaient un double motif.

Il voulait retrouver M^{me} Leroyer, d'abord pour lui témoigner sa reconnaissance impérissable et lui venir en aide au besoin, si, chose trop vraisemblable, sa situation était difficile. Il le voulait ensuite et surtout pour lui communiquer une découverte qu'il venait de faire à Londres, et grâce à laquelle il espérait rendre un jour l'honneur à la mémoire du supplicié.

En conséquence René Moulin résolut d'employer le moyen suprême auquel nous l'avons entendu faire allusion dans son entretien avec Loupiat, au cabaret de la ruelle des Acacias.

Le lendemain du jour où sa dernière démarche aboutissait à un résultat négatif, il quitta de bonne heure l'hôtel du *Plat-d'Étain* et se rendit au cimetière Montparnasse.

Il allait chercher la tombe de son ancien patron.

Angèle Leroyer, il n'en doutait pas, devait venir comme autrefois prier sur cette tombe, et il espérait l'y rencontrer.

Mais depuis tant d'années l'aménagement du cimetière avait subi des modifications profondes. Les terrains avaient été bouleversés. Les arbustes étaient devenus des arbres dont l'ombre s'étendait sur les marbres funéraires, et des avenues remplaçaient les sentiers de l'enceinte agrandie.

Après avoir pendant deux heures parcouru le cimetière dans tous les sens, le mécanicien ne retrouva point l'humble mausolée de Paul Leroyer.

—Il doit exister encore, cependant... se disait René Moulin. On avait acheté une concession à perpétuité, j'en suis certain, lorsque la justice rendit le corps à la famille qui le réclamait... Je ne puis croire que la veuve ait négligé cette tombe et la laisse ensevelie sous les ronces comme tant d'autres dont l'aspect m'a serré le cœur... La noble femme ne peut avoir oublié le martyr qu'elle a tant aimé ! J'ai tout exploré cependant, je ne

trouve rien Il ne me reste qu'une ressource, c'est de m'adresser au conservateur...

Et le mécanicien se dirigea vers le bâtiment où sont situés les bureaux de ce fonctionnaire.

Nous allons l'y précéder de quelques instants.

XIII

Tandis qu'il se livrait à de vaines recherches, un coupé noir très simple, mais dont la couronne ducale surmontait les armoiries et dont l'attelage valait au bas mot vingt mille francs, avait fait halte devant la grille du cimetière.

Un homme de cinquante-cinq à cinquante-six ans, en grand deuil, descendit de ce coupé et franchit le seuil du champ de repos.

Ce personnage était de haute taille et de tournure aristocratique.

Ses traits fortement accusés et d'une irréprochable correction, quoiqu'un peu durs, offraient ce cachet patricien qui décèle à première vue l'homme de race, et cependant son visage, malgré sa régularité et sa distinction, n'était point de ceux qui commandent la sympathie, il s'en fallait beaucoup.

Le nez de forme busquée faisait penser au bec d'un oiseau de proie. Les yeux d'un bleu presque gris offraient une insupportable expression de morgue. Le crâne dépouillé luisait comme du vieil ivoire. De rares cheveux d'une blancheur d'argent formaient une couronne monacale au front rayé de rides profondes et pressées.

Un cercle de bistre estompait le rebord des paupières et tranchait sur la pâleur bilieuse du visage.

La bouche bien dessinée avait par instants un sourire à la fois moqueur et cruel.

Où le visiteur qui nous occupe avait beaucoup souffert, ou il avait usé sans mesure de tous les plaisirs.

La seconde de ces deux suppositions était la plus vraisemblable.

Il entra dans les bureaux et salua légèrement un employé qui vint à sa rencontre.

—Monsieur, dit-il à cet employé, je viens régler divers comptes relatifs à des travaux que j'ai fait faire au tombeau de ma famille...

—A qui ai je l'honneur de parler ?

—Au duc Georges de la Tour-Vaudieu.

L'employé salua.

—Ces travaux, poursuivit le duc, ont été commencés lors de l'inhumation de la duchesse ma femme... Sont-ils terminés ?

—Oui, monsieur le duc.

—Je vais donc vous donner les signatures nécessaires, et vous ferez toucher à la caisse de mon intendant, à mon hôtel de la rue Saint-Dominique...

Le conservateur qui avait écouté, s'approcha.

—Veuillez vous asseoir, monsieur le duc, dit-il, et prendre la peine d'attendre que j'aie préparé les pièces que vous devez signer...

—Faites, monsieur...

Le duc Georges de la Tour-Vaudieu prit un siège qu'on lui avançait avec empressement et s'assit.

—M. Brice... dit le conservateur en s'adressant à un employé, veuillez prendre les souches de la douzième division... Vous ferez le relevé de ce qui concerne monsieur le duc...

Le subalterne se mit aussitôt à la besogne.

En ce moment, René Moulin entra dans le bureau.

L'employé, par qui Georges de la Tour-Vaudieu avait été accueilli, demanda au mécanicien :

—Monsieur désire ?...

—Un simple renseignement, monsieur.

—De quelle nature ?

—Voici ce dont il s'agit : Trop confiant en ma mémoire infidèle, je parcours le cimetière depuis plus d'une heure, cherchant une tombe... J'ai cru que je parviendrais à la trouver seul, mais c'était une illusion...

—Le terrain où se trouve cette tombe a-t-il été l'objet d'une concession à perpétuité ?

—Oui, monsieur...

—A quelle division appartient ce terrain ?...

—Je ne l'ai jamais su.

—A quelle époque remonte la concession ?

—A vingt ans.

—Le nom de la famille concessionnaire du caveau ?

—Ce n'est pas un caveau, monsieur, c'est une

simple tombe, très humble, mais bien facile à reconnaître, car sur la pierre tumulaire se trouve gravé ce seul mot : JUSTICE !

—Cette tombe est en effet très connue... répliqua l'employé. C'est celle d'un condamné à mort dont la famille a réclamé le corps après l'exécution...

—Oui, monsieur...

Le duc Georges de la Tour-Vaudieu, en attendant les pièces qu'on devait présenter à sa signature, écoutait machinalement cette conversation.

Les dernières paroles de l'employé le firent tressaillir. Il fronça les sourcils et prêta l'oreille avec une attention inquiète.

L'employé poursuivit :

—Ce condamné à mort s'appelait Leroyer... Paul Leroyer, si je ne me trompe...

—Vous ne vous trompez pas...

—Il fut exécuté pour crime d'assassinat commis sur la personne d'un de ses proches parents, un médecin, je crois...

René Moulin fit avec émotion un signe affirmatif.

—Eh bien ! monsieur, la tombe du guillotiné se trouve dans la douzième division... Tout le monde ici la connaît et le premier gardien que vous rencontrerez vous désignera son emplacement.

Georges de la Tour-Vaudieu pâlassait et rougissait tour à tour. A coup sûr le nom de Paul Leroyer produisait sur lui une impression profonde, mais personne ne songeait à remarquer sa physionomie bouleversée.

—Quel peut être cet homme ? se demandait-il en regardant René avec une angoisse d'effroi.

Le mécanicien reprit :

—Pardonnez-moi, monsieur, si je vous questionne encore, soyez convaincu que ce n'est pas un simple sentiment de curiosité qui me fait agir...

—Je suis tout à votre disposition et prêt à vous répondre...

—La tombe de Paul Leroyer est-elle entretenue ?

—Je ne sais, monsieur... Les détails d'entretien regardent les concessionnaires et se font à leurs frais... Nous n'avons pas à nous en occuper...

—Vous ignorez, par conséquent, si la famille du condamné vient visiter sa sépulture...

—Je l'ignore...

Il est donc inutile de vous demander si la demeure actuelle de cette famille vous est connue ?

—Inutile, oui, monsieur, mais les gardiens du cimetière, exerçant une surveillance incessante, seront certainement à même de vous renseigner beaucoup mieux que moi, et rien ne vous empêche de les interroger...

—C'est ce que je vais faire... Merci, monsieur...

René Moulin quitta le bureau et s'engagea pour la seconde fois dans les sombres avenues de la cité des morts.

Le duc de la Tour-Vaudieu se leva, en proie à une agitation fébrile qu'il cherchait vainement à cacher.

—Dois-je attendre longtemps encore ? demanda-t-il à l'expéditionnaire chargé de la besogne qui le concernait.

—Dix minutes environ, monsieur le duc.

—J'en profiterai pour jeter un coup d'œil aux travaux exécutés par mes ordres.

—Quand monsieur le duc reviendra, j'aurai fini. Georges de la Tour-Vaudieu sortit derrière René Moulin.

Il l'aperçut à cinquante pas de lui, causant avec un des gardiens du cimetière.

Le gentilhomme s'arrêta comme pour examiner les sépultures placées sur son chemin, mais dans le but unique de surveiller cet inconnu qui venait de réveiller dans sa mémoire un souvenir terrifiant, endormi depuis longtemps.

René disait au gardien :

—Voulez-vous m'indiquer, monsieur, la douzième division ?...

—Parfaitement... Vous n'avez qu'à suivre l'allée dans laquelle nous nous trouvons... C'est au bout, à droite et à gauche... Je vais par là du reste et je puis vous conduire...

—J'accepte bien volontiers...

Les deux hommes se mirent en marche, côte à côte.

Le duc de la Tour-Vaudieu, les voyant s'éloigner, quitta son poste d'observation et les suivit.

—C'est un tombeau que vous cherchez ? demanda le gardien à René.

—Oui, monsieur, répondit ce dernier, le tombeau d'un supplicié dont le corps a été réclamé par la famille...

—Ah ! ah !... la TOMBE JUSTICE, comme nous la nommons ici à cause du mot unique gravé sur la pierre...

—Celle-là même...

—Très-bien... C'est une des curiosités du cimetière Montparnasse... Ce que je me permettrai d'appeler une sépulture légendaire...

—Cette tombe est-elle entretenue ?

—Dans la perfection.

René Moulin, en entendant cette réponse, eut un mouvement de joie vive.

—Par les soins de qui ? demanda-t-il.

—Par les soins d'une femme âgée, toujours en deuil, et d'un beau jeune homme... La veuve et le fils du condamné sans doute...

—Viennent-ils souvent ici ?

—Pas une semaine ne se passe sans qu'on les voie s'agenouiller sur la tombe et prier longuement.

XIV

La joie du mécanicien grandit.

Il allait donc retrouver enfin ceux que jusqu'à ce jour il avait cherchés avec tant d'ardeur et vainement.

—Pourquoi supposez-vous que ces visiteurs pieux soient la veuve et le fils du mort ? reprit-il.

—Qui serait ce si ce n'étaient eux ?

—Ne sont-ils point accompagnés quelquefois d'une jeune fille ?

—Jamais.

—Vous en êtes certain ?

—Absolument certain.

—Et vous les voyez, dites-vous, chaque semaine ?

—Oui, monsieur...

—Ont-ils un jour fixe ?

—Je n'oserais l'affirmer de façon positive, mais il me semble bien que c'est le jeudi qu'ils viennent.

—Le matin, ou dans l'après-midi ?

—Entre neuf et dix heures, le matin.

—Et toujours ensemble ?

—Toujours autrefois, mais, depuis un mois environ, la dame âgée vient seule...

—Seule ? répéta le mécanicien avec inquiétude.

—Oui, monsieur... J'ignore si son fils est absent ou malade, mais quand je rencontre et quand je salue la pauvre femme, il me semble que son regard est encore plus sombre et son visage encore plus triste que de coutume...

René sentit son cœur se serrer sous l'étreinte d'un funeste pressentiment.

—M^{me} Leroyer ne se faisait accompagner que par son fils... se dit-il. Berthe serait-elle morte ?... Maintenant elle vient seule... Quel motif impérieux, et douloureux sans doute, peut éloigner Abel de ce touchant pèlerinage ?...

L'esprit inquiet, l'âme oppressée, il baissa la tête, et pendant un instant n'adressa pas au gardien de question nouvelle.

Le duc de la Tour-Vaudieu hâtait le pas, peut-être à son insu, et se rapprochait.

Le surveillant prit une allée à gauche, puis un sentier à travers les tombes, et s'arrêta devant un massif d'arbres résineux formant un rideau très épais.

—Nous y voici... dit-il.

De l'autre côté du rideau de verdure se voyait une plaque de marbre noir inclinée.

Sur le marbre était gravé ce mot, surmonté d'une croix :

JUSTICE !!!

L'intérieur de chacune des lettres avait été peint en rouge sombre.

On eut dit qu'un sang liquide, ayant coulé goutte à goutte dans les entailles profondes du marbre, s'y était figé comme pour rendre impérissable un souvenir sinistre.

Une grille très simple entourait cette tombe... les fers de lance de la grille supportaient des couronnes d'immortelles...

Tel était, dans son ensemble, le monument funèbre de Paul Leroyer.

Ce coin isolé et mystérieux offrait un aspect particulièrement triste, même au milieu des tristesses du séjour de la mort, et serrait le cœur.

René s'arrêta et se découvrit respectueusement. Une sensation poignante s'empara de tout son être... il ploya les genoux et ses lèvres murmurèrent une prière, puis sa pensée remonta vers le passé lointain.

En un instant il revit l'atelier où jadis, quand il était tout jeune homme, Paul Leroyer l'avait introduit.

Il revit le petit appartement de la place Royale où vivaient heureux et souriants la charmante femme et les deux enfants de l'inventeur.

Il entendit les sanglots déchirants de ces êtres bien-aimés, alors que la police venait d'arracher de leurs bras celui qui pour eux était tout au monde.

La prison, la cour d'assises, l'échafaud, passèrent successivement devant ses yeux.

Les rumeurs de la foule retentirent à ses oreilles... La tête sanglante roula devant lui...

Une pâleur mortelle envahissait son visage.

De grosses larmes, dont il n'avait point conscience, tombaient une à une de ses paupières et roulaient sur ses joues.

Le gardien, silencieux, le regardait avec un étonnement mêlé du curiosité et d'émotion.

Ni l'un ni l'autre n'entendirent un pas furtif fôler le sol tout près d'eux.

Ils ne virent point un homme se glisser derrière les arbustes plantés autour de la tombe, et, à l'abri de ce rideau végétal, guetter leurs mouvements, épier les paroles qu'ils pourraient prononcer.

Cet homme, on le devine, était le duc Georges de la Tour-Vaudieu.

Au bout de quelques minutes le gardien rompit le silence.

—Vous connaissiez celui qui dort là ? demanda-t-il en étendant la main vers la plaque de marbre.

—Je le connaissais... répondit le mécanicien, je le connaissais... et je l'aimais de toute mon âme...

—Vous étiez son parent, peut-être ?...

—Non ! mais un de ses ouvriers, ou plutôt de ses apprentis... Paul Leroyer était un inventeur du plus rare mérite... il aurait dû devenir célèbre et millionnaire !... Combien d'autres le sont aujourd'hui qui ne le valaient pas !... J'entraî tout gamin dans ses ateliers... Il fut bon pour moi, comme il était bon pour tous, et, quand je perdis mon père et ma mère, il me conseilla, il me guida, il fit de moi un travailleur et un honnête homme...

—Et il est mort sur l'échafaud !... murmura le gardien.

—Et il est mort sur l'échafaud... répéta René d'une voix sourde.

Le gardien poursuivit :

—J'étais déjà surveillant au cimetière Montparnasse il y a vingt ans... Je me souviens qu'on raconta beaucoup de choses étranges au sujet du supplicié, et j'ai entendu plus d'une fois discuter sa condamnation...

—Personne n'a su la vérité... répliqua le mécanicien.

Georges de la Tour-Vaudieu, attentif, retenant son souffle, sentait un frisson courir sur sa chair. Ses mains tremblaient.

Qu'allait-il apprendre ?

—Ainsi, vous, monsieur, reprit le gardien, vous croyez à l'innocence de Paul Leroyer ?...

—Par instinct je n'en ai jamais douté... Je respectais cependant l'arrêt de la justice et je me demandais parfois avec épouvante : *N'est-ce pas moi qui suis dans l'erreur ?*... Aujourd'hui je ne peux plus m'adresser cette question. Aujourd'hui j'affirme que Paul Leroyer fut un martyr et non pas un coupable !

Le duc porta les deux mains à son cou pour desserrer sa cravate qui l'étouffait. Il lui semblait qu'un coup de sang allait le foudroyer.

—Un martyr ! répéta le gardien.

—Oui.

—Simple supposition, sans doute ?...

—Non, certitude !... J'ai des preuves...

—Est-ce possible ?

—C'est tellement possible que si je retrouve la famille de Paul Leroyer, et je la retrouverai ! elle aura le devoir, le droit et le moyen de réclamer judiciairement la réhabilitation de l'innocent condamné à mort, et elle l'obtiendra !

M. de la Tour-Vaudieu fut obligé de se soutenir aux branches d'un cyprès. Une indicible épouvante anéantissait ses forces ; il défaillait.

Le gardien regardait son interlocuteur avec étonnement, presque avec inquiétude, et se demandait s'il n'avait pas affaire à un homme atteint d'aliénation mentale.

René s'agenouilla tout à fait devant la tombe.

—Oui, chère victime, dit-il à haute voix, je te paierai ma dette de reconnaissance ?... Je rendrai l'honneur à ton nom, je le jure, ou je périrai à la tâche...

Il se releva en essuyant ses larmes.

—Ainsi, balbutia le surveillant, vous ne savez pas ce qu'est devenue la famille du supplicié ?...

—Non... J'arrive d'Angleterre où j'ai passé de longues années... Aussitôt à Paris j'ai cherché et fait chercher la femme et les enfants de mon ancien patron... Les recherches ont été vaines... La veuve, m'avez-vous dit, vient ici chaque semaine...

—Oui.

—Le jeudi, n'est-ce pas ?

—Il me semble bien que c'est le jeudi.

—C'est donc ici que je la retrouverai, dussé-je l'attendre tous les jours pendant une année... Ce n'est point en vain que je serai revenu d'Angleterre... ce n'est point en vain que le mot : JUSTICE est gravé sur cette tombe !...

René remercia cordialement le surveillant qui avait bien voulu se faire son cicerone et répondre à ses questions... Il jeta un dernier regard sur la plaque de marbre et s'éloigna.

Le gardien, encore sous le coup de l'involontaire émotion qu'avait fait naître en lui la scène à laquelle il venait d'assister, se dirigea vers un autre point du cimetière en murmurant :

—Quelle histoire !... C'est bien singulier, tout cela !

Le duc Georges de la Tour-Vaudieu restait seul auprès du tombeau, les mains toujours crispées sur les rameaux du cyprès dont il se faisait un point d'appui, les pieds cloués au sol, les yeux hagards, les tempes mouillées d'une sueur froide.

—Un vengeur ! murmura-t-il d'une voix sourde. Un vengeur après vingt ans ! Quel est cet homme ? D'où sort-il ? Quelles sont ces preuves dont il parle ? Quel hasard a mis entre ses mains le mot d'une énigme indéchiffrable jusqu'à ce jour, la clef d'une mystérieuse affaire oubliée depuis si longtemps et qu'il veut faire revivre ?...

Le vieillard laissa retomber sa tête sur sa poitrine avec accablement, mais il la releva presque aussitôt et un éclair de résolution brilla dans ses prunelles.

—Cet homme arrive de Londres, reprit-il, et c'est ici qu'il compte retrouver la veuve de Paul Leroyer... C'est ici qu'il viendra l'attendre... Voilà qui est bon à savoir...

La lueur fauve que nous avons signalée s'alluma de nouveau sous ses paupières molles et tombantes, il quitta son poste d'espionnage, fit quelques pas en arrière et s'arrêta en face d'un monument funéraire qu'une allée étroite séparait de la tombe du décapité.

Ce monument, de dimensions imposantes et d'un style architectural, était tout en garnit.

Sur le fronton se lisaient ces mots, en lettres de métal que surmontait un écusson timbré de la couronne ducal :

FAMILLE DE LA TOUR-VAUDIEU

XV

Par un caprice du hasard, dont nos lecteurs ne tarderont pas à comprendre l'étrangeté, Paul Leroyer dormait son dernier sommeil tout près de Sigismond, duc de la Tour-Vaudieu...

Le vieillard jeta un coup d'œil rapide et distrahit sur les travaux d'agrandissement qu'on venait d'achever, puis il regagna le bureau du conservateur et donna les signatures qui motivaient sa présence au cimetière Montparnasse.

Dix minutes plus tard il remontait en voiture et reprenait le chemin de son magnifique hôtel de la rue Saint-Dominique, hôtel dont il avait hérité de sa mère après la mort de son frère Sigismond, tué en duel le jour même où le docteur Leroyer, l'oncle de Paul Leroyer, était assassiné au pont de Neuilly par Jean-Jeudi.

Il était environ dix heures du matin.

Le duc, en mettant pied à terre, donna l'ordre de ne point déleler et prévint qu'il ne déjeunerait pas à l'hôtel.

La suite au prochain numéro.

THEATRE ROYAL

SPARROW & JACOBS Propriétaires-Général

Semaine commençant lundi, le 15 novembre
Matinée tous les jours

ATTRACTION EXTRAORDINAIRE !

Engagement spécial de la grande

TROUPE DE NOUVEAUTE AUSTRALIENNE

25—ARTISTES—25

Comprenant quelques-unes des plus grandes étoiles, dans le champ de la nouveauté européenne et américaine, y compris la MERVEILLE DU MONDE,

Mlle AIMEE !

"THE HUMAN FLY"

ADMISSION 10, 20 et 30 cts



Nous ne saurions trop conseiller aux nouveaux ménages de visiter la maison

L. DENEAU

pour l'achat de leurs services de tables et de chambres, car cette maison offre en ce moment les plus beaux services à des prix exceptionnellement bas.

Nouvelles argenteries et verreries reçues cette semaine à la maison

L. DENEAU

2023, NOTRE-DAME, MONTREAL

LA PLACE POUR SE PROCURER LES MEILLEURS THEES ET CAFES

AVEC GARANTIE ET SATISFACTION EST CHEZ

GEORGE BRISTOL,

177, rue Saint-Laurent, Montréal

SALON DE MODES

DE

MADAME J. E. VAINÉ,

1931 RUE NOTRE-DAME

Deuxième ouverture de Modes d'Automne à ce magnifique Salon. Le public est cordialement invité à venir visiter le bel assortiment de chapeaux, plumes, fleurs et garnitures de chapeaux de tous genres. Haut goût, exécution prompte de toute commande et satisfaction générale.

Mlle Louise Jolivette, aussi de New-York, et autrefois de la maison N. E. Hamilton, est spécialement chargée de la chapellerie.

Coupe du plus haut goût et confection supérieure de manteaux, etc.

N'oubliez pas de visiter avant de commander ailleurs



CHAUSSURES !

Chaussures de tous genres, haute nouveauté et communes, confection supérieure à des prix extraordinairement bas.

Chaussures pour dames et enfants une spécialité. Chaussures à ordre exécutées promptement par des mains habiles ; prix défiant toute concurrence.

Clagues à 5 cents de bénéfice par paire. Une visite convaincra l'acheteur des avantages qu'offre en ce moment la

MAISON N. GAGNON,

898, rue Sainte-Catherine, Montréal

L'amélioration notable que les lecteurs du MONDE ILLUSTRÉ ont remarquée depuis quelque temps dans nos gravures, est due au nouveau système que nous employons, le "Gillotage" sur zinc perfectionné.

A ce propos, nous donnons avis aux intéressés que l'administration du MONDE ILLUSTRÉ ne se refusera pas à vendre ses clichés de gravures à d'excellentes conditions.